Confluents



n° 34 - décembre 2015

IPNS

Editorial

Ce numéro 2015 paraît, avec, comme d'habitude du retard, veuillez nous en excuser…

A partir de juin 2016 l'hôtel Lépinat nous fera le plaisir de consacrer son exposition à Ernest Hareux. Nous ferons notre possible pour l'aider, et ERICA va rééditer l'ouvrage de E. Hareux : cour pratique de peinture à l'huile, dialogue entre le maître et l'élève, ce cour se déroulant à Crozant. Mais l'exposition Guillaumin demeure de la réouverture le 7 février, jusqu'en juin. Un renouvellement des œuvres originales exposées, à partir de février aura lieu : deux toiles de Guillaumin seront visibles, ainsi que des toiles de Alfred Smith, Henri Charrier, et Armand Point, appartenant toutes à des collections privées.

Des expositions simultanées sont prévues cet été à Limoges, Guéret, Eguzon, le Château d'Ars de peintres de nos vallées de la Creuse et de la Sédelle.

Les deux croix du Puy Baron et du Pré Carré ont été réinstallées par la municipalité, elles sont belles aller les voir.

Nous avons prévu de mettre dans le jardin médiéval, près de l'église la troisième croix récupérée, car elle est trop endommagée pour un autre emplacement…

Hélas un grand danger guette les paysages de la vallée des peintres et des ruines de Crozant. Quatre éoliennes de 150 mètres de haut, soit la moitié de la tour Eiffel sont prévues à La Chapelle-Baloue /Saint Sébastien, qui vont défigurer la vallée de la Sédelle, Elles seront largement visibles 20 kilomètres à la ronde. Un organe en mouvement attire fortement le regard.

5 éoliennes sont aussi prévues à Monchevrier et 5 à Lourdoueix Saint Michel qui seront bien visibles des villages de Crozant, en particulier de Vitrat - la Journalière, et peut-être même des ruines, les promoteurs pour nous rassurer disent qu'on ne verra des ruines que le bout des pales !!! Chateaubrun est aussi gravement menacé, toutes ces éoliennes seront largement visibles du site.

Ce n'est pas une plaisanterie de premier avril.

Nous ne comprenons pas cette logique qui fait que , après avoir investi des sommes très importantes dans la conservation du site, et la promotion de la vallée des peintres, la puissance publique va nuire gravement à ce qui fait notre plus grande richesse : nos paysages.

Nous vivrons entourés d'éoliennes, et il y a fort à parier que les visiteurs viendront une fois sans le savoir, mais peut-être pas deux, et qu'ils ne seront pas trop pressés d'acheter une des nombreuses maisons en vente…

Les enquêtes publiques se sont faites sans que la population de Crozant soit informée par autre chose qu'une page affichée à la porte de la mairie, elles sont terminées. Les crozantais à qui j'en parle ne sont au courant de rien…

L'enquête de la Chapelle-Baloue /Saint Sébastien était totalement négative, mais la commission des sites de la préfecture a donné son accord juste avant Noël. Nous allons avoir besoin de votre soutien à tous, et d'un regroupement de toutes les associations du Pays Dunois et du sud de l'Indre sensibles à leur environnement pour essayer de nous opposer à ce projet creusois

Liliane CHEVALLIER

Sommaire

2 - Editorial

3 - Sommaire - Revue nécrologique

4 à 7 - Sonnet et poèmes

8 à 15 - Etude morphologique du Bourg de Crozant

16 à 29 - Forteresse de Crozant

30 et 31 - Bombardement à Crozant

32 - Avion de Champotray

32 à 35 - Accueil des Réfugiés 1940

36 à 40 - La Saint Cochon

41 à 42 - Les croix type Crozant

43 - Les Brèves

44 - Dernière page

Revue nécrologique de nos adhérents

Mme BRIGAND Odette née HIROU	13/06/1998 Crozant	72 ans
M CHAPUT André	23/10/2010 Crozant	88 ans
Mme TREIGNIER Madeleine	22/10/2012 Crozant	83 ans
Mme ZOMINY née CHAPUT	22/05/2013 Crozant	103 ans
M HIROU Roland	31/05/2015 Crozant	85 ans
M GORSIC Franc	13/11/2015 Crozant	69 ans
Mme BETOUX Colette	04/2015 La Celle Dunoise	
M LEPINAT Claude	2015 Crozant	
M CARDINAUX Robert	22/12/2015 Crozant	85 ans
M CARLIER Robert	22/01/2016 Crozant	69 ans

Ils sont toujours dans nos coeurs et avec nous à Crozant.

SONNET

Au cœur de notre France, et pourtant loin des villes,
A travers les sentiers que la ronce à couverts,
Les hauts genévriers, les ajoncs, les reptiles,
Le rauque appel du loup caché sous les buis verts;

Si, jamais à vos maux cherchant d'humbles asiles,
Altéré du silence et du parfum des aires,
Un désir de briser quelques amours stériles
Portait vos pieds sanglants vers nos natals déserts;

Allez au front d'un roc que bat l'onde écumeuse,
Près du gouffre sauvage où s'effrange la Creuse,
Allez voir un palais sur l'abîme posant.
Ces murs noirs d'éperviers, sont une œuvre Romaine :

Le temps était bien jeune alors ! Puis l'Aquitaine
Y cacha ses vieux chefs. Salut, royal Crozant !!.

Henri de LATOUCHE



Crozant

(Souvenir d'une excursion aux bords de la Creuse)

A ma nièce, Madame H.C.

Crozant, quel fut ton crime ? Et quel courroux divin
Bouleversera ces rocs entassés pèle-mêle ?
Pourquoi pleurent ainsi la Creuse et la Cédelle ?
Des râles de damnés montent du noir ravin...

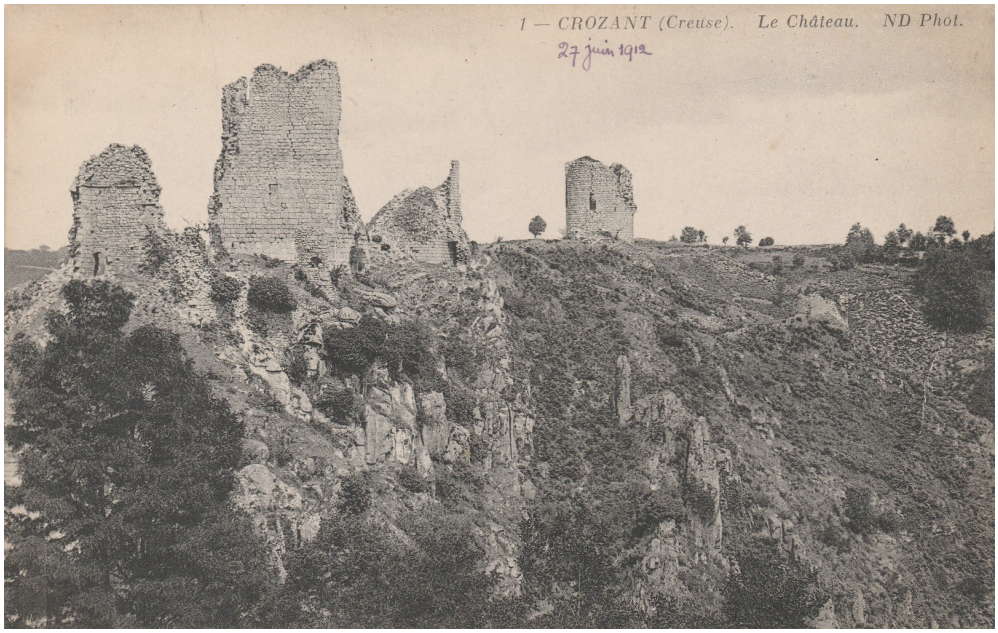
Là, retentit le choc du Celte et du Latin.
Les comtes de la Marche, en leur longue querelle,
De ce granit abrupt firent leur citadelle.
Un mur reste, branlant, du vieux donjon hautain.

Sombre chaos, torrent où grondent des colères,
Ruines, qui contez les luttes séculaires !
Un rêve d'épouvante arrête le passant...

Mais, pour suivre la loi de la vie éternelle,
Sur ces remparts croulés, encor tâchés de sang
S'égarent les amants et niche l'hirondelle.

F.L.

Poème publié dans la "Revue du Berry et du Centre" octobre 1908



Feuilles de Route

Crozant

A Firmin, le Brigand des Ruines

Nimbant de pourpre et d'or les ruines désolées
Le soleil se couchait embrasant la vallée,
Envahies par la mousse, enserrées par les lierres
Qui montent à l'assaut de leurs croulantes pierres,
Les tours de granit noir du château de Crozant.
S'irradiaient des feux rouges de l'astre flamboyant.
Elles semblaient s'effondrer en un torrent de flammes
Dont les teintes polychromes et les changeantes gammes
Avivées par l'éclat des micas incrustés
Leur donnaient des reflets de cristaux irisés.
Le soleil disparut à l'horizon sans voiles...
La Creuse s'endormait sous l'œil d'or des étoiles.
Profilant sous le ciel son grand disque d'albâtre
Estompé d'un halo de lumière bleuâtre,
La lune enveloppa de son manteau d'argent
Les ruines abolies du château de Crozant.

J. HEIDELBERG

Allez
voir coucher le soleil
derrière les vieux murs de Crozant : allez
voir lever la lune sur les ruines, alors que la cendre
du soir tombe sur le paysage endormi et que des deux
rivières monte le murmure de l'eau sur les pierres - et vous
sentirez, en répétant ces vers, combien celui qui les pensa et les
écrivit comprend les impressions de la nature.

Jean METADIER

Crozant, bastion hautain

Crozant, site d'effroi, fameux observatoire
Tel un géant blessé, ne dresse plus son front.
Du gel et des antans, marqué du rude affront,
Le vieux donjon se meurt... Son nom est dans l'histoire.

Jadis serpent d'argent au pied du promontoire,
La Creuse miroitait en ce vallon profond.
Depuis un lac chagrin dont nul ne voit le fond
Reflété les remparts dans l'onde triste et noire !

Les murs de granit dur, bâtis par des titans
De leur ciment romain semblaient narguer les ans.
Ce ne sont maintenant que dentelles de pierre...
Mais, quand l'automne ardent tisse ses cheveux d'or
Sur ce mâle escarpé qu'empourpre la bruyère,
Le passé nous éteint dans un sanglant décor.

Emile GENEVOIX - 1943



Etude morphologique du bourg de Crozant (Creuse) : un premier château et une motte castrale ?

Philippe HIROU, EHESS, 2015



Introduction

La forteresse de Crozant (Creuse) occupe un site naturel remarquable : un éperon rocheux au confluent de la Creuse et de la Sédelle. Elle est dans le prolongement d'un bourg modeste où l'église St-Etienne fait face au château, sur un point haut dénommé Chopeline.

Les études historiques, comme le regard des touristes et des peintres, se sont concentrées sur la grande forteresse datée du XIIIème au XVème siècle et des fouilles archéologiques ont accompagné les travaux de restauration menés récemment. Mais les connaissances restent très lacunaires et on n'a pas trouvé de traces antérieures au XIIIème siècle sur l'éperon, sinon pendant l'antiquité. Or Géraud de Crosenc est mentionné peu après l'an mil dans des actes de donation. Il possède alors la motte de Bridiers, la villa de la Souterraine qu'il donne à l'abbaye St-Martial de Limoges. Mais que possède à Crozant ce seigneur important ?

Dans sa synthèse récente[1], Christian Rémy écrit : « On ne sait quasiment rien de Crozant avant le XIIIème siècle. Le château n'est mentionné qu'une seule fois au XIIème siècle dans une donation à un monastère, faite « devant la porte Saint-Etienne au château qu'on appelle Crozant » : s'agit-il d'une porte du château ainsi désignée ou du portail de l'église paroissiale, considérée comme partie intégrante du castrum ? » Il note encore[2] que « l'église Saint-Etienne occupe un bombement topographique dominant d'une vingtaine de mètres l'éperon du château » et qu'elle « s'inscrit dans une vaste parcelle ovale, non bâtie qui correspond à l'ancien cimetière ».

[1] Rémy 2011, p.29

[2] idem p.19

Les sarcophages qui y ont été trouvés au XIXème siècle, et les tombes creusées à même le rocher, n'ont pas été datées précisément (IXème-XIème siècle ?). Christian Rémy reproduit un extrait du cadastre napoléonien de 1825 et note1 : « A l'évidence, (le bourg) n'a jamais été fortifié. La seule anomalie cadastrale pourrait résider dans l'enveloppement général des parcelles autour de l'église en une sorte de grand ovale (…) et dont l'extrémité sud correspond à la place d'où partent presque tous les cheminements. Mais cette vague organisation parcellaire résulte sans doute de la topographie. »
Nous nous proposons de montrer qu'au contraire cette forme parcellaire ne résulte pas totalement de la topographie naturelle du site et qu'elle correspond très probablement au contour d'une motte castrale, un premier château, peut-être celui de Géraud de Crosenc.

Nous utiliserons pour cela l'analyse du parcellaire, mais aussi celle des toponymes ainsi que de l'organisation du réseau de chemins.

Cette hypothèse éclaire par ailleurs l'histoire du développement du bourg, toujours resté modeste, longtemps centré sur l'église au plus près de l'ancien site fortifié.



1. L'analyse morphologique du cadastre napoléonien (Carte 1)

Le cadastre napoléonien de 1825 au niveau du bourg a été géoréférencé et numérisé sur le logiciel de Système d'Information Géographique QGIS.

Un modèle numérique de terrain de l'IGN a été traité sous ArcGIS pour générer des courbes de niveau à équidistance de 5 mètres puis importé dans QGIS.

Nous avons fait apparaître sur la carte 1, les limites de parcelles, les bâtiments et les courbes de niveau.

Nous disposons donc du positionnement relatif des formes parcellaires et du modelé de terrain.

[3] Idem p.23

La parcelle ovale sur laquelle est implantée l'église ressort nettement et épouse la topographie générale du site. Elle en est le point haut.

Comme l'écrivait Christian Rémy, on constate que les limites parcellaires, et sur le côté ouest le chemin qui accède au château, dessinent un plus grand ovale concentrique autour de la parcelle centrale.

Sur la moitié nord du site, les courbes de niveau referment naturellement la forme. C'est donc la topographie naturelle du site qui a défini la forme et sa dimension. Par contre au sud aucun élément de la topographie naturelle ne peut expliquer que la forme se referme. Les courbes de niveau dessinent une zone plate beaucoup plus large de part et d'autre de l'axe de l'ovale, et en particulier à l'ouest du côté du chemin. Mais c'est vrai également à l'est.

2. Les toponymes du cadastre napoléonien (Carte 2)

Nous avons recueilli les toponymes sur le registre parcellaire et les avons reporté sur la carte. Plusieurs sont très intéressants :

- le Merlaud : situé à proximité de l'enceinte possible, il peut désigner selon Godefroy un merlon, c'est à dire une levée de terre, ou des créneaux, c'est à dire un rempart.
- les Métaux : situé dans l'enceinte, il peut avoir conservé la trace d'une activité métallurgique.
- le Prioret, Chaupelin : le toponyme le Prioret a été oublié au profit de Chopeline que l'on retrouve ici sous la forme Chaupelin. Ils évoquent tous deux un établissement religieux.
- les Barrières, la Chaine, Ouche de la Porte : situé au sud, sur la partie du site qui n'est pas naturellement défendue par le relief, ils évoquent tous une porte bien gardée.
- jardin de la Tourasse : il correspond à une forme parcellaire qui peut faire penser à une ancienne tour sur une fortification.

3. L'étude des chemins du cadastre napoléonien (Carte 3)

Au niveau de la place, où est positionnée la croix dessinée sur le plan, se trouve le point de départ de tous les chemins. Comme une entrée du site fortifié, la porte St-Etienne dont parle le texte du XIIème siècle ?

Le chemin des Chevaliers au sens strict, selon la tradition locale, est la partie au sud-est qui se dirige vers la Creuse. Mais on comprend aisément qu'il se soit prolongé jusqu'à l'éperon et l'entrée du château neuf.

Le chemin des Chaumas formait encore au XIXème siècle la limite du bourg bâti, comme perpétuant la « porte ». Le chemin qui se dirige vers la pointe Nord-Est redescendait-il lui aussi vers la Creuse ? Ce n'est pas certain. Les principaux chemins partent vers le sud et font de Crozant un poste avancé au nord, un bout du monde.

4. Position du premier site castral et évolution du bourg (Carte 4)

En passant à une vision plus large du site on perçoit bien la position stratégqiue du site de l'église. Il suffit de contrôler sa partie sud (cf. la « porte » évoquée ci-dessus). Le relief assure la protection au nord.

En 1825 le bourg a à peine quitté l'enceinte primitive et en tout cas il ne s'aventure pas au-delà du chemin des Chaumas. Le village est issu d'une position stratégique, un site fortifié sans doute associé à un établissement religieux, et il s'est peu étendu. C'est après 1850 et 1900, sans doute avec la reconnaissance des peintres, que les maisons se batissent plus loin du noyau historique.

Conclusion

Christian Rémy, ayant pourtant relevé les particularités du parcellaire cadastral, pensait devoir les attribuer à la topographie naturelle du site. Nous avons montré que si elle en définit la forme et la taille, elle n'est en aucun cas responsable de sa symétrie nord-sud qui correspond réellement à un aménagement humain. C'est d'autant plus reconnaissable lorsqu'on le rapproche des chemins qui semblent tous partir ou arriver à la porte, à cet endroit qui était encore marqué par une croix suffisamment importante pour être dessinée « à plat » sur le plan du cadastre de 1825. C'est peut-être là la « porte Saint-Etienne » citée dans le texte du XIIème siècle.

Nous pouvons donc ici rapprocher très utilement pour notre compréhension des choses les informations des textes, qui ne sauraient être suffisantes, ceci expliquant le désarroi des historiens, des informations des cartes et du terrain. Cette lecture du terrain, à différentes échelles est importante pour comprendre le fonctionnement du site et ses transformations au fil du temps.

Cette découverte contribue aussi à mieux penser la résilience des formes. Crozant a sans doute eu son château de bois avant sa forteresse de pierre. C'est la forme de la première enceinte de bois qui semble avoir guidé le chemin qui a conduit ensuite au pont-levis du château de pierre. Et plus globalement, c'est cette première organisation de l'espace qui a largement déterminé la forme du bourg jusqu'au XIXème siècle.

SOURCES

Cadastre napoléonien 1825 de la commune de Crozant, Archives de Guéret, Creuse

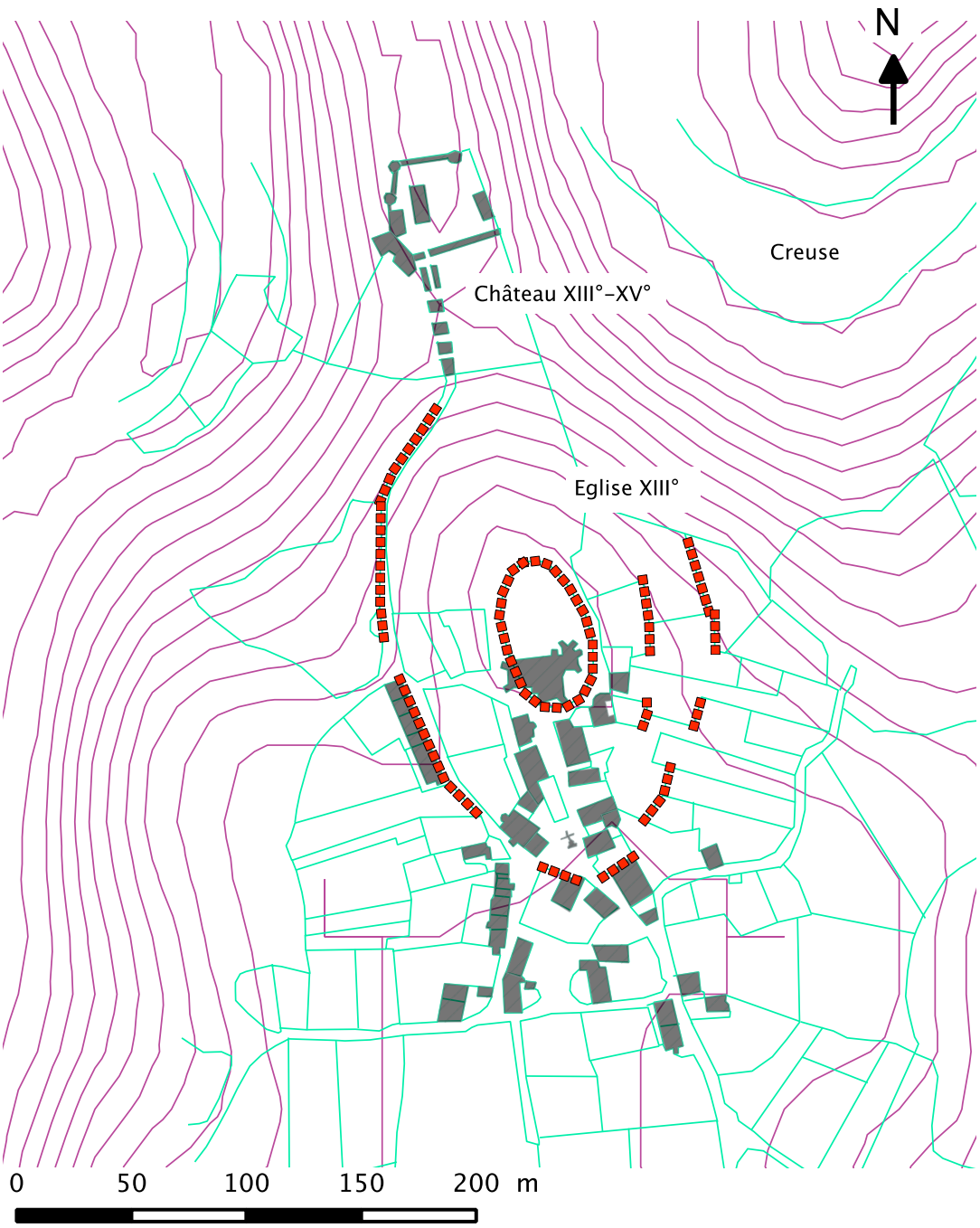
BIBLIOGRAPHIE

REMY Christian, Crozant forteresse d'exception entre Limousin et Berry, Culture et Patrimoine en Limousin, Limoges, 2011, 93 p.

ROBERT Sandrine, « Comment les formes se transmettent-elles ? ». Études rurales, n°167-168, EHESS, Paris, p. 115-132.

VION Eric, Bottens Territoire /Economie /Société 5e-21e siècles, Commune de Bottens (Suisse), 2008, 384 p.

CROZANT (Creuse) – Etude du bourg
Analyse morphologique du cadastre napoléonien (1825) (carte 1)

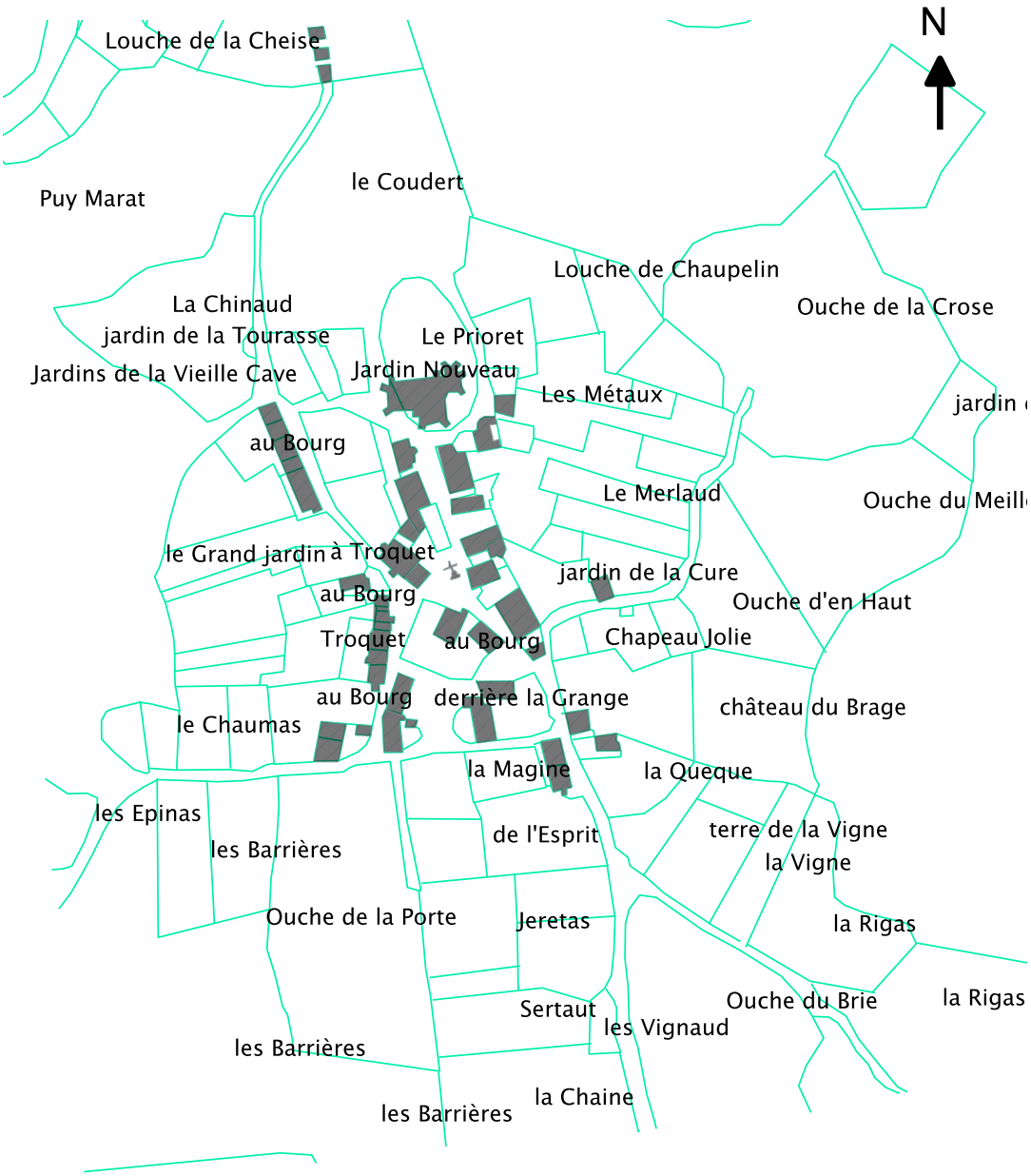


Légende

- Analyse morphologique (relevé de limites parcellaires orientées)
- Bâti 1825
- Cadastre napoléonien 1825
- Courbes de niveau (MNT)

Philippe HIROU, EHESS, 2015

CROZANT (Creuse) – Etude du bourg
Toponymes du cadastre napoléonien (1825) (carte 2)



Légende

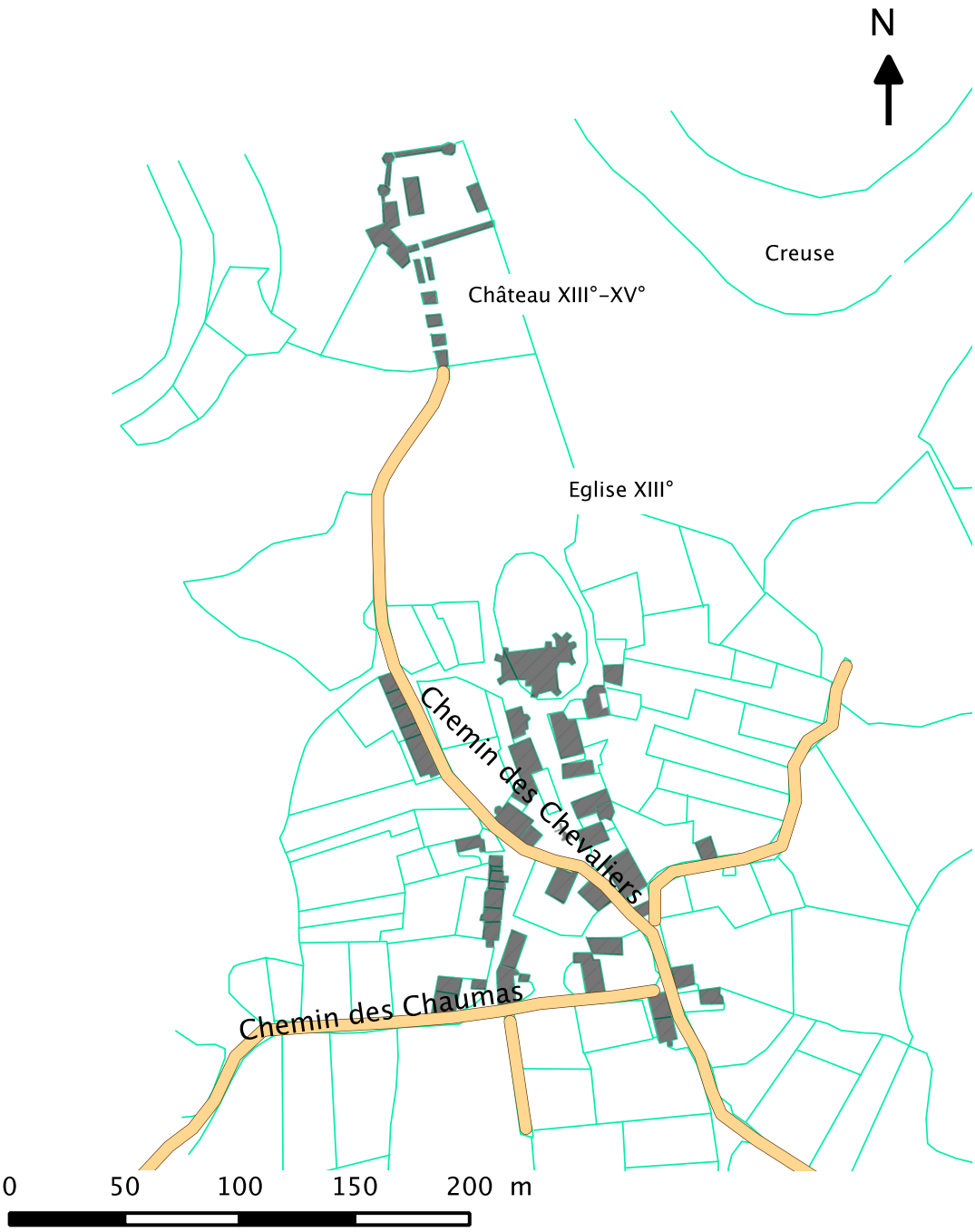
Toponymes

Bâti 1825

Cadastre napoléonien 1825

Philippe HIROU, EHESS, 2015

CROZANT (Creuse) – Etude du bourg
Etude des chemins du cadastre napoléonien (1825) (carte 3)

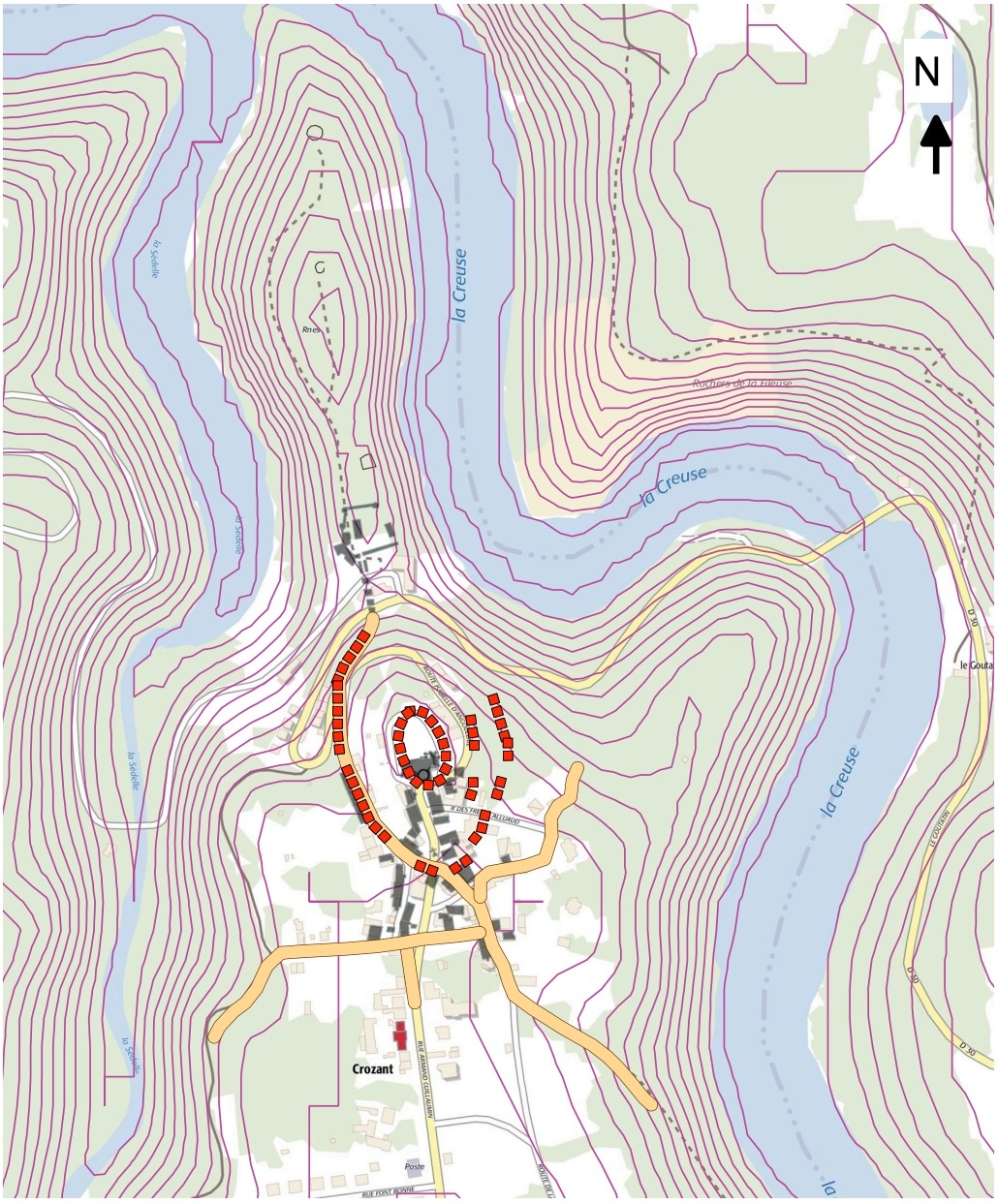


Légende

- Chemins 1825
- Bâti 1825
- Cadastre napoléonien 1825

Philippe HIROU, EHESS, 2015

CROZANT (Creuse) – Etude du bourg
Position du premier site castral et évolution du bourg (carte 4)



0 100 200 300 400 500 m

Légende

- Analyse morphologique
- Chemins 1825
- Bâti 1825
- Courbes de niveau (MNT)

Fond IGN actuel

Philippe HIROU, EHESS, 2015

LA FORTERESSE DE CROZANT

Place frontière

Liliane Chevallier

Crozant : actuellement petit village paisible de moins de 500 habitants au cœur de la France, qui a la chance de posséder les ruines romantiques d'une immense forteresse. Je vous propose d'essayer de donner des éléments de réponse aux 2 questions qui se posent aux visiteurs : pourquoi à cet endroit précis une telle construction, et à quelle occurrence doit-elle son existence?
Il faut tout d'abord bien dire que nous avons fort peu d'éléments pour répondre.



dessin de Eugene Alluaud

Les sondages archéologiques du site ont été très limités, et les sources écrites sont rares. Les archives du comté de la Marche ont disparu (1), probablement à Aubusson lors des guerres de religion. Le site de Crozant garde donc une très grande part de ses mystères…

Deux ouvrages sont absolument à lire pour ceux qui s'intéressent à la forteresse. Ce sont :

- Etudes archéologiques Crozant Creuse, éditions Verso 1985, document d'archéologie creusoise n°1

- Christian Remy, Crozant forteresse d'exception éditions Culture&Patrimoine en Limousin, 2011

Ces 2 ouvrages seront bien complétés pour les plus curieux, par la lecture sur le site internet du bureau d'investigations archéologiques Hades, site de Solférino, des comptes-rendus des sondages archéologiques qui ont eu lieu préalablement aux opérations de cristallisation des vestiges de 2001 à 2013.

Il y a aussi, bien sûr, les comptes-rendus du service archéologie de la DRAC Limousin dans le bilan scientifique régional annuel.

Les travaux des archéologues ont permis de cerner une période pour le début de la construction de toutes les tours et des 2 porteries actuellement visibles : première moitié du treizième siècle, voir fin du douzième siècle…

Crozant avant le douzième siècle

L'éperon granitique de Crozant, qui avant le barrage d'Eguzon dominait de plus de 8o mètres les vallées torrentueuses de la Creuse et de la Sédelle et constituait une véritable forteresse naturelle, a gardé des traces d'occupation humaine depuis la préhistoire.

Benjamin Lasnier, sur les surfaces de l'éperon, qu'il a pu fouiller seul de 1970 à 1974, a retrouvé des traces d'occupation : à l'époque néolithique, à toutes les phases de l'âge du bronze (1500- 800 B.C.), au premier âge du fer (550-400 B.C.), à l'époque gallo-romaine tardive. Mais rien ensuite avant le dixième siècle, n'en déplaise aux romantiques du dix-neuvième siècle qui ont abondamment rêvé et versifié sur les mérovingiens et

carolingiens du château, et leurs batailles sanglantes, y faisant même venir l'empereur Charlemagne !

Par contre le village de Crozant lui, existait bien avant le dixième siècle. La découverte de sarcophages de datation antérieure dans les alentours de l'église l'atteste. Les parties les plus anciennes de l'église actuelle sont du douzième siècle.

Nous arrivons à l'an 1000. Un personnage apparaît : en 1017 Gérald de Crozenc fait don de sa villa de la Souterraine aux moines de l'abbaye saint Martial de Limoges qui vont y fonder un important établissement ecclésiastique. Le prieur de Vigeois (2) ne nous dit rien de plus à son sujet… mais c'est déjà beaucoup. Le fait que Gérald se dise « de Crozenc » peut vouloir dire, soit qu'il est né à Crozant, soit que son fief principal est Crozant. , mais nous connaissons ses descendants. Son fils Béraud et ses successeurs sont dits « de Bridiers », leur fief principal est donc Bridiers. Par manque de descendance mâle, le fief de Bridiers passe en 1137 (3) à la famille de Brosse (château de Brosse commune de Chaillac, Indre).

Bernadette Barrière (4) nous apprend que cette châtellenie de Crozant- Bridiers- Brosse n'appartenait pas au comté de la Marche, mais qu'elle dépendait directement du comte du Poitou.

Un château existait déjà à Crozant dans la première moitié du douzième siècle. Michel Bazin (5), érudit local, qui nous a restitué l'histoire de l'importante seigneurie de la Chapelle-Baloue, autrefois la Chapelle-Barriou, a permis de rectifier la date d'un don fait au monastère d'Aureil, par Hugo Bariol (Hugues Barriou) devant la porte Saint Etienne du château de Crozant. L'église de Crozant est dédiée à Saint Etienne.

Il y avait donc bien un château avant 1150, mais où exactement et quel château ??
Quelques rares éléments archéologiques sont en faveur de la présence de vestiges médiévaux antérieurs à la fin du douzième siècle : le mur interprété comme un rempart découvert par Benjamin Lasnier côté Sédelle à l'extérieur du rempart encore visible, un fragment de mur de la grande porterie, l'édifice rectangulaire sur la base duquel la tour carrée a été construite, le premier état de la tour de la chapelle, mais rien de tout cela n'est précisément daté…

La situation générale à la fin du douzième siècle

Le climat est assez clément à la fin du douzième siècle et au treizième siècle. On assiste à une amélioration des techniques agricoles (8). Cela favorise de meilleurs rendements. Les paysans sont mieux nourris, la mortalité infantile baisse, une main d'œuvre plus nombreuse, plus résistante est donc disponible.

Le système féodal

Il régit tous les rapports entre les membres de la noblesse. Tout repose sur des engagements d'homme à homme, en cascade, du roi aux plus humbles chevaliers.

Un suzerain n'est fort avant tout que de la fidélité de ses vassaux. Les grands féodaux ont le droit de battre monnaie, de rendre la justice et de lever des impôts dans leurs domaines .Ils ne doivent à leur suzerain qu'une aide militaire, l'ost de durée définie, 40 jours (ce qui fait que les souverains ont recours de plus en plus à des mercenaires) et aussi dans certaines circonstances des aides en deniers.

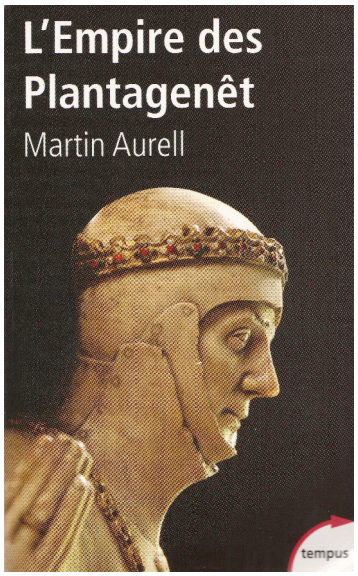
Ils n'hésitent pas à se livrer entre eux à des guerres privées.

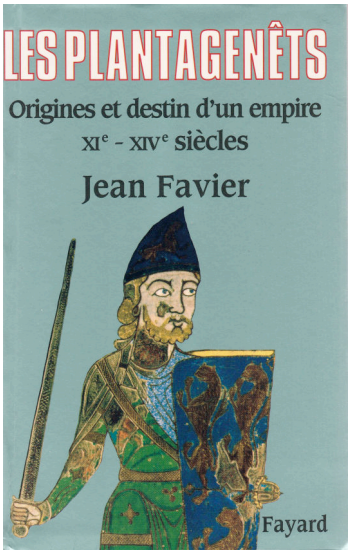


carte de la France féodale

Les Plantagenêt

Henri II Plantagenêt est maître de territoires disparates, et immenses dans lesquels on parle plusieurs langues. Il est roi d'Angleterre, mais aussi suzerain d'un vaste domaine continental : Normandie, Anjou, Maine, Touraine, Perche, Bretagne. Il a aussi mis la main sur le nord de l'Irlande, et assujetti le royaume d'Ecosse. De plus son mariage avec Aliénor d'Aquitaine, à la suite de l'annulation du mariage de celle-ci avec Louis VII roi de France, lui a apporté le Poitou, la Saintonge, le duché de Gascogne, mais aussi La Marche, le Limousin, le Périgord et plusieurs seigneuries en Berry. Mais autant Henri II arrive à bien gérer l'Angleterre et la Normandie, autant ses vassaux du sud de la Loire se révoltent sans cesse, en particulier les poitevins (9). C'est un roi centaure, perpétuellement à cheval à parcourir ses domaines pour asseoir son autorité.





Curiosité locale : en 1182 on retrouve les seigneurs de Puy Guillon alliés aux barons de l'ouest contre Henri II (poésie de Bertrand de Born°3)

Le roi devra aussi faire face aux rebellions et trahisons successives de ses fils : Geoffroy comte de Bretagne, Richard, comte de Poitou, et même Jean, le cadet le fils préféré… Aliénor soutiendra la révolte de ses fils, et sera longtemps emprisonnée par son mari. De plus, si pour l'Angleterre il reçoit l'onction dans la cathédrale de Westminster, pour ses autres domaines il est le vassal du roi capétien, et doit lui prêter hommage, ce qui va se révéler une grande faiblesse…

En 1189 Richard Cœur de Lion succède à son père, et à son décès en 1199 au siège de Chalus, c'est son frère Jean dit « Sans Terre » qui prend le pouvoir.

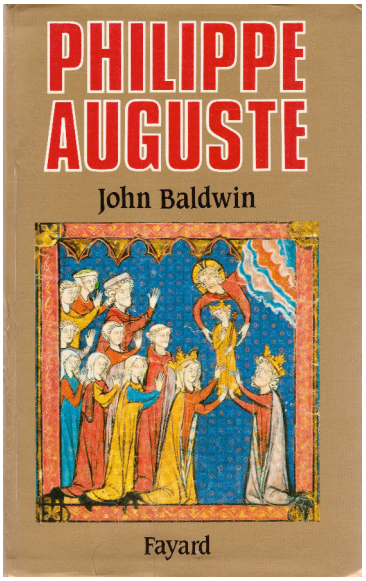
carte des possssions Plantagenêt

Territoire suzerain Plantagenet
Territoire suzerain Capétien



Les Capétien

En France, Philippe Auguste est roi depuis la mort de son père Louis VII en 1179. Son domaine personnel s'étend sur l'Ile de France, mais il va réussir à imposer sa suzeraineté sur le Valois, le Vermandois, l'Orléanais, le nord du Berry, la Bourgogne, les comtés d'Auxerre, de Nevers, d'Auvergne. Ses deux principaux vassaux, les comtes de Champagne et de Flandre doivent aussi allégeance au Saint empire Romain germanique, ce qui peut les rendre peu fiables
La plus grande force du Capétien est d'être un roi sacré qui tient son pouvoir de Dieu même…
Il va au long de son règne, n'avoir de cesse d'étendre son autorité vers l'ouest, donc vers les domaines des Plantagenêt.

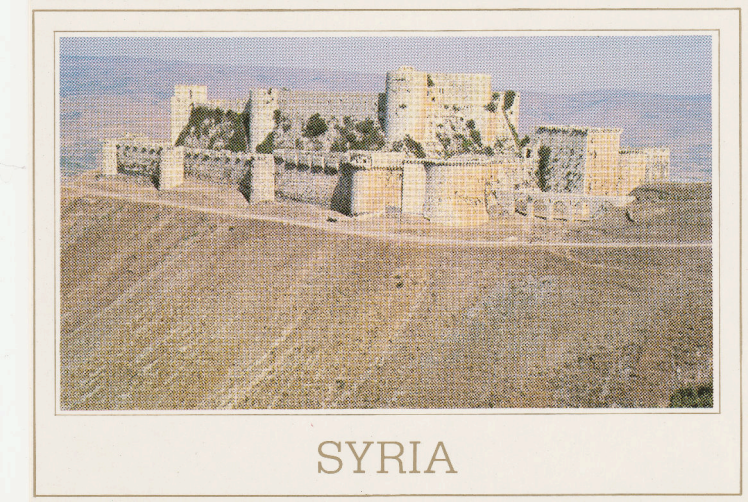


Les grands féodaux

La fidélité des grands féodaux continentaux de l'empire Plantagenêt est très variable. Pour eux le meilleur suzerain est le plus lointain, celui qui fera le moins sentir son autorité et accordera le plus d'avantages… Pour se garantir un maximum d'indépendance, ils n'hésitent pas à utiliser le point faible du système, c'est à dire en référer au suzerain de leur suzerain : à Philippe Auguste qui ne demande pas mieux…
Les notions nationalistes, Français Anglais ne sont pas acquises. Les Plantagenêt sont les descendants des comtes d'Anjou. Leur langue de cour est l'anglo-normand, de multiples langues sont parlées dans leurs apanages. Le latin est un langage international pour tous les nobles, et il est utilisé lors des croisades.

La papauté

La foi chrétienne est enracinée en chacun, le pouvoir spirituel du pape est considérable. Depuis qu'à Clermont-Ferrand en 1095, la première croisade a été prêchée, l'obsession des papes est la reconquête de Jérusalem. Ils essayeront de canaliser les énergies de tous vers la terre sainte, plutôt que de les laisser s'épuiser en guerres fratricides. L'orient va permettre à de nombreux cadets de famille noble de se tailler un domaine.



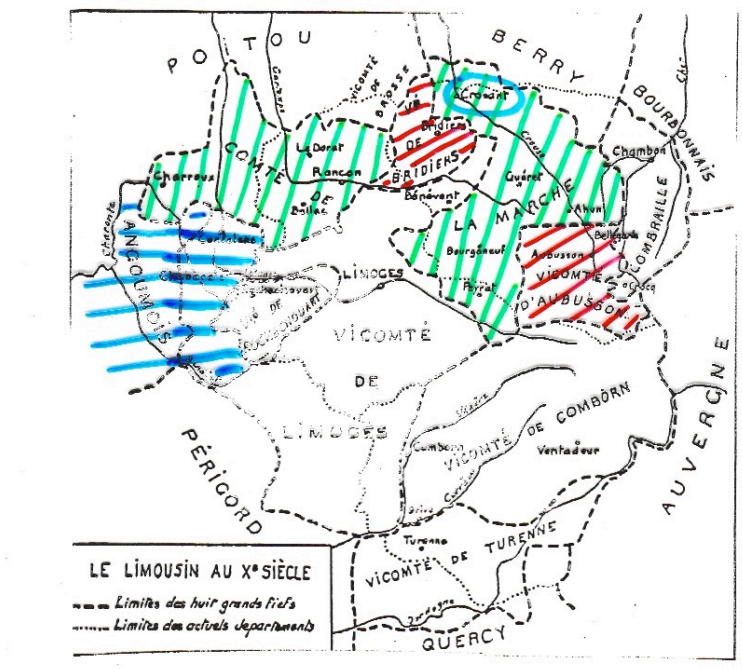
Crac des Chevaliers de Syrie

Le comté de La Marche et la seigneurie de Crozant, Bridiers Brosse

Les textes mentionnent le comté de la marche dès 950. Boson, qui s'intitule marquis, réside à Charroux (6) et se fait reconnaître par le duc d'Aquitaine comme maitre d'un territoire scindé en deux parties : la Basse Marche autour de Bellac, Charroux, le Dorat, et la Haute Marche avec Ahun, Guéret, Chenerailles. Au milieu la châtellenie de Crozant-Bridiers et au nord de celle-ci la vicomté de Brosse, qui relèvent directement du Poitou. En1137 les châtelains de Bridiers-Crozant n'ont pas de descendant mâle, et c'est l'un de leur cousin vicomte de Brosse, qui va administrer l'ensemble (3) qui relève toujours du Poitou.

Le territoire de La Marche a été constitué militairement au nord du diocèse de Limoges. Les descendants de Boson s'attribueront la titulature de Comtes de La Marche.

Bernadette Barrière (4) nous explique, que «- les comtes de La Marche ont plus eu le souci, de se positionner en des points stratégiques sur des axes routiers importants, pour maitriser le maximum de voies de communications, plutôt que d'être les suzerains d'un territoire d'un seul tenant ».



En 1177 Henri II Plantagenêt après un début de lutte armée, réussit à convaincre Aldebert IV de Montgomery qui n'a pas de descendance, de lui vendre son comté contre 15000 livres monnaie d'Anjou, 20 mulets et 20 palefrois. Muni de ce viatique Aldebert part à Jérusalem, et meurt à Constantinople…

Bernadette Barrière (4) insiste sur l'intérêt que Henri II portait à La Marche : il n'en confie pas la gouvernance à un vassal, mais la garde sous sa coupe directe en la faisant administrer par un sénéchal.

Le premier sénéchal est Foulques de Naillac (famille originaire de Naillat qui aura une grande importance dans notre région), puis G. Maingot, seigneur de Surgères, puis Pierre Bertin (1183-1199).

Aliénor d'Aquitaine épouse de Henri II étant duchesse d'Aquitaine et comtesse du Poitou, la châtellenie de Crozant-Bridiers-Brosse est donc déjà sous la tutelle du Plantagenêt, ce qui rétablit une continuité géographique entre les deux Marche.

Le Berry

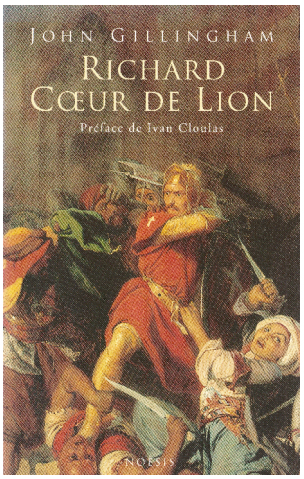
La région d'Aigurande, de l'autre côté de la creuse, face à Crozant faisait partie de la vaste seigneurie de Déols-Chateauroux, dépendant aussi d'Aliénor d'aquitaine. Donc après le mariage de celle-ci en mai 1152 avec Henri II, elle fait partie des domaines Plantagenêt. Raoul V de Déols meurt sans héritier mâle en 1176, à Ravenne en revenant de croisade. Il laisse sa fille Denise âgée de 3 ans comme seule héritière, situation de faiblesse pour un fief… Les Capétiens essayent de s'en emparer.

Henri II s'arme et récupère Déols et Chateauroux et « met garnison dans tous les châteaux en dépendant excepté Boussac et Chateaumeillant (7) »

Les affrontements ne cessent pas pour autant…Un traité signé en juillet 1180 reconnaît Issoudun et Graçay à Philippe Auguste, mais Déols reste aux Plantagenêt.

C'est une habitude des souverains Plantagenêt de disposer de la main des riches héritières. Ils récompensent ainsi sans frais leurs fidèles, et peuvent compter sur le gouvernant des territoires dont ils disposent. En 1189 Richard qui devient roi, s'empresse de marier Denise de Déols à un de ses fidèles André de Chauvigny qui s'était couvert de gloire en Palestine et aurait vaincu 2 fois Saladin en combat singulier…





En 1190 Richard et Philippe Auguste se croisent. Philippe au bout d'un an revient et il va profiter de l'absence de Richard qui est resté combattra Saladin, alors que théoriquement les domaines d'un croisé sont sacrés !

Allié à Jean Sans Terre, frère de Richard, il grignote les frontières normandes, la Touraine et le Bas-Berry. Aymar comte d'Angoulême .se range aux côtés du capétien.

On sait que Richard à son retour est fait prisonnier par Léopold d'Autriche, et qu'il restera 2 ans dans les geôles allemandes. En février 1194, il retrouve la liberté et reprend les combats en Berry, avec succès, puisqu'en décembre 1195 un nouveau traité lui reconnaît Issoudun, Graçay, La Châtre, Saint Chartier et Le Chatelet, en plus de Déols-Chateauroux.

Par ailleurs le traité de Louviers en 1196 lui rendra les autres territoires conquis par le Capétien. Philippe Auguste reconnaît que le comte d'Angoulême, le vicomte de Brosse et le comte de Périgueux sont des vassaux du duc d'Aquitaine. Tout irait bien pour lui, mais en 1199, à l'âge de 41 ans il est tué à Chalus, petit château au sud de Limoges, en faisant face à une nouvelle révolte de Aymar comte d'Angoulême, et du vicomte de Limoges. Il n'a pas de descendance et avant de mourir, il désigne son frère Jean comme son successeur.

Jean Sans Terre ne possède pas le prestige chevaleresque et guerrier de son aîné auprès de ses vassaux qui l'acceptent sans enthousiasme, grâce à l'appui de sa mère Aliénor d'Aquitaine. Il a déjà trahi et son père et son frère en se rangeant du côté de Philippe Auguste.

Celui-ci le connaît bien et l'estime peu… En mai 1200 le traité du Goulet redonne à Philippe les fiefs du Berry récupérés par Richard. Ils sont censés être la dot de Blanche de Castille, nièce de Jean, mariée au futur Louis VIII, et gage de paix entre les deux monarchies… Aigurande, redevient française, et La Marche est le dernier des fiefs anglais de ce côté, avec Crozant en face… On commence à comprendre l'intérêt que le Plantagenêt avait à bien fortifier Crozant.

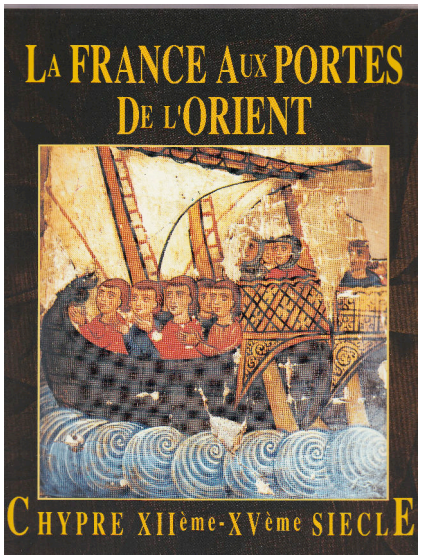
Les Lusignan

La lignée des Lusignan (8) est connue depuis la fin du neuvième siècle. Les Lusignan se réclament de la fée Mélusine comme de leur ancêtre mythique. Ils se sont particulièrement illustrés lors des croisades, et ont été nombreux à mourir en orient génération après génération… Une forte solidarité existe entre les différentes branches des Lusignan en Poitou. Une branche cadette est à l'origine des Lusignan rois de Chypre et de Jérusalem.

Les terres des Lusignan en Poitou couvraient plus de 42 paroisses : la moitié du département actuel des Deux Sèvres, et allaient toucher la Basse Marche. Ils tenaient 12 châteaux. Ils prétendaient avoir des droits sur le comté de La Marche du fait du mariage de Hugues V de Lusignan dit Le Pieux (1026-1060) avec Almodis fille d'un comte de La Marche de la maison de Charroux.

Hugues IX devient seigneur de Lusignan en 1180. Il est le petit fils de Hugues VIII. Son père est décédé prématurément, et c'est son oncle Geoffroy, qui assure les fonctions de chef du clan des Lusignan. Geoffroy s'est couvert de gloire en orient et jouit d'un grand prestige, il aurait pu être roi de Jérusalem, mais a préféré revenir en Poitou. Richard Cœur de Lion l'a marié à une riche héritière, Eustache Chabot, Dame de Vouvant et Mervent. Ce sont ses frères Guy et Amaury, qui avec l'appui de Richard vont devenir successivement par mariage, rois de Chypre et de Jérusalem. A partir de 1180 tout le clan Lusignan sera fidèle aux Plantagenêt.

Hugues IX en 1190 part avec Richard Cœur de Lion en croisade. Hugues IX fait aussi partie de l'escorte d'Aliénor qui livre malgré les périls, elle-même la rançon de son fils en Allemagne (11).



Richard récompense également la fidélité des Lusignan de la branche ainée. Il donne à Raoul d'Exoudun, frère de Hugues IX, la main de la riche héritière du comté d'Eu en Normandie en aout 1194, ce comté avait un rôle clef de protection du duché de Normandie. Hugues IX lui n'a encore reçu aucun don de son suzerain. Est-ce en 1196 après le traité de Louviers qu'il fiance Isabelle d'Angoulême, héritière du comté du même nom à Hugues IX ? C'est probable. Malheureusement Isabelle a environ 10 ans, et il faudra au moins attendre qu'elle soit nubile c'est à dire qu'elle ait au moins 12 ans. Est-elle alors venue vivre à Lusignan comme c'était l'usage ? Nous ne le saurons jamais…

Nous avons vu que en 1199 Aymar d'Angoulême se révolte une fois de plus contre Richard qui est tué

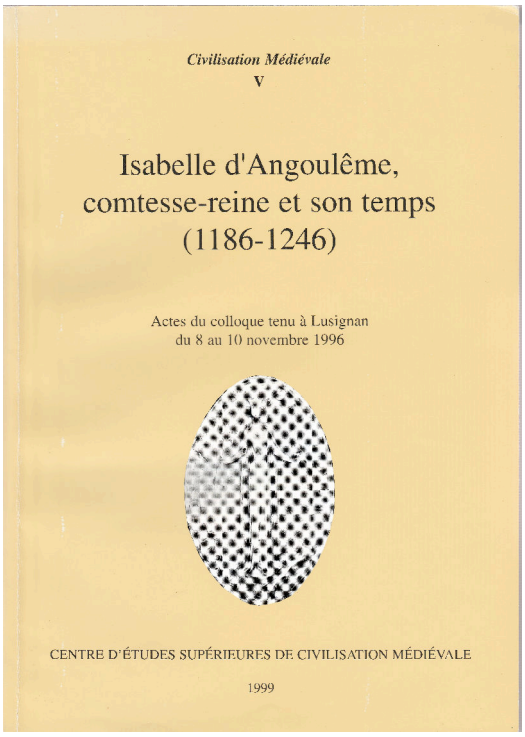
Hugues n'a obtenu ni le comté de La Marche convoité ni Isabelle… Deux chroniqueurs : Itier et Albéric des Trois Fontaines, racontent que Hugues aurait alors employé la manière forte, il se serait saisi d'Aliénor qui traversait ses terres pour aller chercher sa petite fille Blanche en Espagne, et ne l'aurait laissée repartir qu'après s'être fait remettre La Marche (11)…

Le treizième siècle

Jean Sans Terre devient roi. Il se cherche, avec l'aide d'Aliénor des alliés en Aquitaine, dont les Lusignan. Début 1200 Hugues se voit enfin reconnaître légitimement, le comté de La Marche, et il est toujours fiancé à Isabelle, 14 ans qui devient épousable… Le prince Louis de France, futur Louis VIII épouse Blanche de Castille, nièce de Jean leur union étant censée sceller la paix.

Isabelle est l'héritière du comté d'Angoulême. Sa cousine Mathilde, fille du défunt Vulgrin, frère ainé d'Aymar a bien aussi quelques droits sur le comté, mais ils sont passés sous silence. La réunion des comtés de la Marche et d'Angoulême, ajoutée aux territoires poitevins des Lusignan, va créer un vaste état féodal.

Jean Sans terre s'avise rapidement que ses déplacements entre tous ses fiefs continentaux risquent d'être gênés par ces vassaux versatiles… Il répudie son épouse Havise de Gloucester qui ne lui a pas donné d'enfant, négocie secrètement avec Aymar, et le 24 aout 1200, à Chinon, il épouse Isabelle. Certains chroniqueurs n'hésitent pas à écrire qu'il serait tombé sous le charme de la jeune Isabelle, qu'il aurait rencontré lors des noces de Blanche et Louis en Normandie. Certains se déchainent : Jean serait rentré en armes avec ses chevaliers de Guyenne dans l'église du Moustier Saint Cybard, se serait saisi d'Isabelle, et aurait dit à l'évêque : « épouse-moi cette dame » (12)



Ce qui est certain, c'est que ce mariage déclenche un énorme scandale, cela ne se faisait pas de prendre la fiancée d'un vassal sans offrir à celui-ci le moindre dédommagement ! Pour compliquer les choses Jean attaque le comté d'Eu en Normandie, qui est le fief de Raoul d'Exoudun, frère cadet de Hugues IX…

Jean rentre très vite en Angleterre et fait couronner Isabelle à Westminster le 8 octobre 1200

Isabelle reine d'Angleterre et Jean Sans Terre 1200-1216

Les Lusignan sont furieux, ils en appellent à Philippe Auguste. Jean continue à attaquer leurs châteaux , il a envahi La Marche, et commence à ravager les possessions françaises des environs de Tours… Philippe cite Jean à comparaitre devant la cour de ses pairs à Paris, il n'y vient pas, mais malgré tout «- il est condamné le 28 avril 1202 à être privé de toutes les terres que jusqu'à présent lui et ses ancêtres avaient tenues du roi de France »(13)

Philippe n'attendait que ce semblant de bon droit. Il attaque la Normandie .Il reprendra Château-Gaillard sans que Jean fasse mine d'aider les défenseurs. Un chroniqueur raconte que le jour de la chute de la forteresse, Jean était au lit avec Isabelle jusqu'à midi…Le Capétien manipule aussi le jeune Arthur de Bretagne, neveu de Jean, qui a des droits certains à la couronne d'Angleterre. Il l'envoie avec les Lusignan en Poitou combattre son oncle .Ils seront battus à Mirebeau et tous faits prisonniers. On ne reverra jamais le jeune Arthur, il semble que Jean l'ai exécuté de ses mains. Il laissera mourir de faim une vingtaine de ses prisonniers, ce qui a aussi beaucoup choqué ses contemporains.

Les Lusignan seront libérés moyennant rançon, mais ils ne récupèrent pas le comté de la Marche qui sera encore administré par un sénéchal, de même que le comté d'Angoulême à la mort du comte Aymar en 1202. Brandin chef de routiers est nommé sénéchal de la Marche, et Dupuy celui d'Angoulême assiste la mère d'Isabelle, Alix de Courtenay pour la gestion du comté. Les Lusignan seront libérés moyennant rançon, mais ils ne récupèrent pas le comté de la Marche qui sera encore administré par un sénéchal, de même que le comté d'Angoulême à la mort du comte Aymar en 1202. Brandin chef de routiers est nommé sénéchal de la Marche, et Dupuy celui d'Angoulême assiste la mère d'Isabelle, Alix de Courtenay pour la gestion du comté.



Dans les années qui suivent Isabelle va réussir à survivre auprès de ce personnage inquiétant. Les chroniqueurs le décrivent d'une jalousie féroce : il ferait pendre aux colonnes du lit d'Isabelle ses supposés amants…

Elle connaît des épisodes difficiles : en janvier 1203, elle est bloquée dans le château de Chinon attaqué, et devra sa libération aux mercenaires de Jean (16)

Mais en 1207 un fils Henri naît suivi de 4 autres enfants, assurant un minimum de sécurité à leur mère.

Jean utilise son épouse : en 1212 il l'envoie avec son fils ainé à Angoulême pour lui rallier les Angoumois.

On sait que Jean va perdre toute la partie nord de ses états continentaux sans réagir beaucoup pour les défendre. Il réussit péniblement à conserver l'Aquitaine et la Gascogne. A sa décharge, on peut retenir qu'il lui est difficile de réunir les subsides nécessaires à ses interventions outre Manche. Ne pouvant faire confiance à ses vassaux, il utilise de nombreux mercenaires qu'il faut rétribuer, et dont les exactions le font haïr par les populations civiles.

Crozant et son environnement début du treizième siècle

Les escarmouches sont permanentes sur la frontière entre le Berry et la Marche. Chacun compte ses fidèles.

Philippe rallie les bourgeois de Limoges, le comte de Périgord et Guillaume de Chauvigny, seigneur de Déols

En 1203 Hugues de Naillac, seigneur de Gargilesse prête serment de fidélité à André de Chauvigny pour Gargilesse, en présence de Philippe roi de France. On note parmi les témoins Eudes de Fresselines et Aimeric son frère.

En 1209 Gaudin de Romefort, châtelain d'un considérable donjon sur la Creuse à Ciron, s'engage à rester neutre dans les guerres Capétien–Plantagenêt (14)

Donjon de Romefort à Ciron sur la Creuse



Mais en 1214 Jean sans Terre juge qu'il est temps d'arrêter là la perte de ses domaines continentaux. En compagnie d'Isabelle et de leur deuxième fils Richard, il débarque à La Rochelle Il parcourt le Poitou et la Marche pour rallier ses vassaux afin de combattre Philippe.

Les Poitevins se rallient, mais pas les Lusignan. Jean attaque Geoffroy de Lusignan et prend Vouvant et Mervent. Pour s'assurer la fidélité des Lusignan, Jean ne lésine pas. Il rend enfin le comté de la Marche à Hugues IX, assorti du baillage de la Saintonge, et de l'ile d'Oléron, lors du traité de Parthenay le 25 mai 1214. De plus il fiance le futur Hugues X à sa fille Jeanne qui n'a que 3 ans. A cette date Crozant semble réuni au comté de La Marche.

Hugues n'était pas resté inactif avant cette cession officielle. En 1207, il attaque la Souterraine, s'en empare et rase ses remparts (3) Il ouvre ses châteaux au Capétien, et lutte à ses côtés. A-t-il remis assez tôt la main sur la Basse Marche ? Il semble que dès 1211, il frappe monnaie à Bellac (18).

Jean Sans Terre après avoir pris Angers, sera misérablement battu à La Roche aux Moines, il s'enfuit sans combattre à La Rochelle, puis ne s'y sentant pas en sécurité à Limoges, à Saint Léonard de Noblat, à Saint Vaury où il arrive le 25 mars 1214. Il demeure à La Souterraine du 28 au 31 mars et enfin à l'abbaye de Grandmont pendant que ses alliés du nord seront écrasés à Bouvines (17)

Le jeudi 18 septembre 1214 une trêve est signée à Chinon entre les deux rois.





Archère tour Colin

« Les conservateurs de la trêve pour vider les différents relatifs au Berry, à l'Auvergne et au comté de La Marche, se réunissent entre Aigurande et le château de Crozant, ce dernier appartenant au comte de La Marche : inter Agurandas et Crusanum castrum comites marchiae » (7)
Crozant est sur la frontière nord ouest de ses états, le choix de ce lieu témoigne sans nul doute de l'existence déjà, d'une forteresse importante à Crozant, construite sous l'instigation du Plantagenêt.
A quoi ressemblait-il ? Un ensemble de courtines, dominant les rivières, séparées par des porteries quadrangulaires munies d'archères à niche et à étrier ? Une tour carrée au dessus de la première basse-cour, qui s'effondre au cours de son édification côté Sédelle, sur un bâtiment préexistant qui le fragilise ? Une tour ronde avec archères à niche avec une voute de rez de chaussée assez fruste à l'extrémité nord et sans doute déjà un étage? Une chapelle présentant des similitudes avec l'église Saint Etienne du bourg qui date de la fin du 12°siècle, et déjà du décor ?



Archère Chapelle Crozant



Archère à niche Chauvigny

Marie-France Baudry Parthenay (15) a étudié les particularités de l'architecture militaire des Plantagenêt. Les enceintes flanquées de tours carrées, de tours rondes pleines sur au moins une partie de leur hauteur, les tours à bec, comme celles de l'enceinte construite par Henri II à Loches. Les archères à niche et à étrier permettant des tirs plongeants qui apparaissent très tôt, alors qu'elles ne sont utilisées par les Capétiens que vers 1240. Notons qu'une archère est un dispositif militaire, mais aussi un organe d'intimidation de l'adversaire, et de démonstration de puissance comme les donjons.
Classiquement des donjons quadrangulaires, mais pas toujours, beaucoup de variantes : flanquement des angles par des tour rondes comme à Niort, donjon octogonal à Gisors, les deux attribuables à Henri II, et atypique couteux et magnifique, Château Gaillard verrou de la Normandie édifié en 2 ans sous les ordres de Richard Cœur de Lion.

xxxxx





Tour à bec de l'enceinte Plantagenet à Loches

Jean sans Terre fût aussi un bâtisseur. En Angleterre, il fait démolir nombre de forteresses privées, pour les remplacer par des forteresses royales soumises (19)

Il a aussi octroyé des subsides à ses vassaux du Poitou pour renforcer leurs fortifications. Les Plantagenêt comme les Capétiens disposaient d'un corps d'architectes organisé, même s'ils n'ont pas construit comme Philippe Auguste à partir de 1190 en série, le même type de château à tours rondes.

Malheureusement, aucun document relatif aux apports éventuels de Jean sans Terre quant à la fortification de Crozant n'est actuellement connu.



Chapelle Crozant

La suite de cet article avec la période des Lusignan à Crozant paraitra dans le Prochain « Confluent »



xxxxx





Archère à niche
Loches



Archère Capétien à Chauvigny

Bibliographie partielle

-1- Antoine THOMAS, bibliothèque de l'école des Chartes, 1881, vol. 42, n°42, pp36-51
- 2- Chronique de Geoffroy, prieur de Vigeois depuis le règne de Robert jusqu'en 1184, traduite par Bonnelie, Tulle, Detournelle, 1864
-3- René CHATREIX, la vicomté de Bridiers, MS.S.N.A.C. 1964- tome 35 p234 et suivantes
-4- Bernadette BARRIERE, le comté de La Marche une pièce originale de l'héritage Lusignan, civilisation médiévale, isabelle d'Angoulême, comtesse-reine et son temps, acte du colloque de Lusignan 8-1à novembre 1996, centre d'études supérieures de civilisation médiévale , Poitiers 1999, p27-35
-5- Michel BAZIN conférence à La Chapelle Baloue 1996
-6-Georges THOMAS Les comtes de la marche de la maison de Charroux, MSSNAC tome 23, 1927, p 561-611
-7- Aigurande histoire d'une frontière, Gabriel Martin, Amiault, Guéret, 1905
-8- Guy POUTE DE PUYBAUDET, étude sur les sires de Lusignan, Paris, école nationale des Chartes, position des thèses, 1896
-9- Georges DUBY, Robert Mandrou, histoire de la civilisation française, moyen-âge, livre de poche références, Armand Colin, 1968, p 100 et suivantes
-10- Martin AURELL, l'empire des Plantagenêt, éditions Perrin, 2003, chapitre 1
-11- Régine PERNOUD Aliénor d'Aquitaine, éditions Albin Michel Paris, 1972
-12- François MARVAUD Isabelle d'Angoulême, Angoulême, 1856
-13- Elisabeth CARPENTIER, les Lusignans entre Plantagenêts et Capétiens 1200-1246, civilisation médiévale, actes du colloque de Lusignan, 1999 Poitiers
- 14- Jean MESQUI, le château de Romefort à Ciron, congrès du Bas Berry, Paris 1987
-15 Marie-France BAUDRY-PARTHENAY, les fortifications dans les domaines Plantagenêt 12°-14°siècle, actes du colloque de Poitiers centre d'études supérieures de civilisation médiévale, 2000
-16- Dan JONES, Les Plantagenêts, Flammarion, 2015
-17- La Souterraine MSSNAC 1901 TOME 8 P280 ET suivantes
-18- Adrien BLANCHET, le monnayage des comtes de la Marche, MSSNAC tome 26, 1935
-19- Martin AURELL, l'empire des Plantagenêt, Tempus-Perrin, 2003

Bombardement de Crozant

A partir du 16 juin 1940 des escadrilles d'avions de plus en plus nombreuses survolèrent Crozant. Le 18 juin, alors que la rue était noire de monde l'une d'elles était descendue très bas. Debout sur les marches de la mairie, j'avais invité la foule à se disperser . Nul n'avait bougé, un loustic s'était même écrié déclenchant des rires : « jusqu'au maire qui croit que les boches vont bombarder son château fort et son bled ! »

Le 19 juin vers 11H, J'arrivais à La Souterraine, chez un ex collègue qui m'annonça que la ville venait d'être bombardée, il y avait des victimes dans les quartiers hauts où l'incendie sévissait encore. Il avait à peine fini que l'aviation ennemie déclenchait 2 nouveaux bombardements, cette fois-ci sur le quartier de la gare où nous étions. Je profitais vite d'une accalmie pour rentrer à Crozant, Crozant qui pouvait être aussi bombardé ! J'arrivais à Crozant où rien ne s'était passé mais la population ayant eu l'écho de bombardements à Aigurande et à Dun était inquiète…



Je conseillais aux femmes enfants et vieillards de gagner par précaution les ravins boisés de la Creuse et de la Sédelle, et réunit tous les hommes valides à la mairie. Il fut décidé de repérer toutes les caves, d'y apposer des écriteaux pour guider les réfugiés qui ne les connaissaient pas, et de placer dans chacune d'elles, des bougies, des allumettes, des pioches et des pics. Plusieurs proposèrent de creuser des tranchées. A la mairie nous demeurions perplexe sur l'opportunité des décisions que nous venions de prendre, quand vers 19H30 le cri d'alarme : les avions, se fit entendre. Une escadrille de 7 avions venant de l'ouest survolait Crozant à basse altitude. L'escadrille semblait devoir disparaître vers l'est, quand je la vis faire demi tour, bientôt suivie par le bruit de l'explosion de 2 torpilles et le bruit du heurt des éclats de pierre et ce fut le silence. Dans la rue un épais nuage de poussière et des matériaux épars qui recouvraient la chaussée. La maison de Mme Paul Laberthonnière était partiellement détruite, fort heureusement les membres de la famille avaient fui et étaient saufs. Par contre le conducteur d'une voiture qui s'était réfugié dans la ruelle était gravement blessé à la jambe et fut pris en charge par M. Marcel Lépinat, puis emmené à l'hôpital par M. Gaston Treignier, ancien maire.

Tous les hommes du bourg vinrent nous rejoindre. L'incendie allumé par la bombe dans l'amas de décombres prenait de l'extension. Nous fîmes la chaîne avec des seaux et menèrent notre tâche à bien. Mais un artilleur à motocyclette arrivant de l'Indre se présente et m'informe, qu'un détachement de son régiment, devait traverser Crozant dans la nuit, et qu'il fallait que la voie soit libre. Nous nous sommes tous mis à déblayer la chaussée encombrée de matériaux divers.



Effectivement dans la nuit, le régiment d'artillerie traversa Crozant, et un détachement commandé par un lieutenant tenta même de mettre ses pièces en batterie sous les arbres du terre-plein de la villa « La Rocca » de M. Eugène Alluaud qui domine la vallée de la Creuse. Apeurés les époux Alluaud protestaient auprès de l'officier… Mais le lendemain matin tous étaient partis.

Au total, il y eu huit blessés légers soignés par le Dr Denis, médecin colonial retraité, et le Dr Lajotte réfugié, et un blessé grave.

Trois maisons très endommagées : celle des Laberthonnière, celle des Jeanrot, et celle des Guilbot., et trois autres maisons avaient sérieusement souffert : celle des Desvillettes, celle de Jules Lantonnat et celle de Marcel Lépinat. Mais nous en étions chanceux par rapport à Dun où il y eu des morts et des blessés graves….



L'avion de Champotray Crozant 04 septembre 1939

Texte de Fernand Dhéron, maire de Crozant

Traversant la ville de Dun, je fus arrêté par les gendarmes qui m'avisèrent qu'un avion venait d'atterrir sur le plateau de Champotray. Était-il français ou allemand ? Ils l'ignoraient, mais souhaitaient me voir les accompagner. Faisant demi tour, j'arrivai à Champotray avant eux et, de dessous les ailes d'un grand biplan entoilé, je vis sortir un maréchal des logis et deux hommes. Ils m'expliquèrent que venant de Toulouse et se rendant au front, ils devaient faire escale à Châteauroux, mais que trompés par l'importante nappe d'eau du barrage d'Eguzon, ils s'étaient crus égarés et avaient décidés d'atterrir.

Leur avion, un LIORE et OLIVIER type 1923, me dirent-ils ne pouvait plus repartir… Je ne fis aucune réflexion, mais je songeais avec amertume que ce n'était pas avec de tels engins d'un âge révolu que nos enfants de France devraient aller se battre…

Le lendemain, grâce au concours de 2 mécaniciens venus de la base de Châteauroux, l'avion repris son vol.

(le Lioré & Olivier 1923 semble avoir été construit comme un avion de reconnaissance, et pas comme avion de combat)

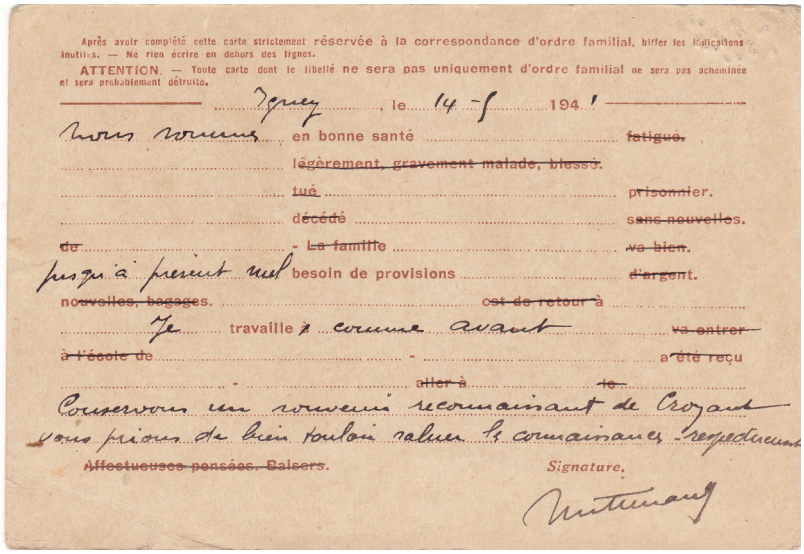


PREPARATION DE L'ACCUEIL DES RÉFUGIES Mars 1940

Texte écrit par Fernand Dhéron, maire de Crozant

Le 10 mars 1940, pour la dernière fois avant l'offensive allemande, eut lieu une réunion du conseil municipal de Crozant. Mes collègues comme moi-même, ne pouvions douter que dès le printemps, nos départements de l'est allaient être le théâtre de la lutte et qu'il fallait prévoir le repli des populations civiles vers le centre du pays. La commune se devait de recevoir dignement les réfugiés, de les loger, de les aider à se nourrir.

Nous tous au conseil municipal faisions partie du comité d'accueil, et à ce titre, le partage de notre commune en secteurs, que nous avions effectuée en septembre 1939 restait valable. Pour assurer le paiement des dépenses d'assistance aux réfugiés, la circulaire préfectorale du 26 février nous faisait une obligation de désigner un régisseur. J'avais pressenti M. Charles Alluaud, l'explorateur, qui était la probité même, et qui malgré son grand âge, et ses infirmités avait accepté. Cette nomination fut ratifiée à l'unanimité.


Après avoir complété cette carte strictement réservée à la correspondance d'ordre familial, biffer les indications inutiles. — Ne rien écrire en dehors des lignes.
ATTENTION. — Toute carte dont le libellé ne sera pas uniquement d'ordre familial ne sera pas acheminée et sera probablement détruite.

Ygrey, le 14-5 194 1

Nous sommes en bonne santé ~~fatigué.~~
~~légèrement, gravement malade, blessé.~~
~~tué~~ ~~prisonnier.~~
~~décédé~~ ~~sans nouvelles.~~
~~de~~ ~~La famille~~ ~~va bien.~~
jusqu'à présent nul besoin de provisions ~~d'argent.~~
~~nouvelles, bagages.~~ ~~est de retour à~~
Je travaille à comme avant ~~va entrer~~
~~à l'école de~~ ~~a été reçu~~
~~aller à~~ ~~le~~
Conservons un souvenir reconnaissant de Crozant
Nous prions de bien vouloir saluer la commune si hospitalière
~~Affectueuses pensées. Baisers.~~ Signature.
Mitterrand

Notre gouvernement avait prévu ce repli vers les campagnes d'une partie de la population, mais sans en soupçonner l'ampleur…

Dès septembre 1939, on nous avait amené tout un petit mobilier comprenant une cinquantaine de sommiers métalliques, avec leur literie, complétés par des petits fourneaux de cuisine, et même des torchons !

Bien que très insuffisant, tout ceci nous a permis plus tard d'aménager quelques locaux de fortune qui furent d'un grand secours. M. De Beaufort, domicilié à Saint Benoit Du Sault, nous fit ouvrir sa vaste maison des Places. M. Vincent, boucher au bourg nous confia l'immeuble qu'il venait d'acquérir et qu'on désignait sous le nom de « Grand hôtel de Crozant ». Cet hôtel dont la construction avait été souvent interrompue et reprise au cours des 30 années précédentes, et qui n'était pas achevé nous fût pourtant bien utile, après quelques aménagements et réparations indispensables faits par la municipalité.


Répondu le 4/6
FRANCE
PRIX DE VENTE 0,90
CARTE POSTALE
EXPÉDITEUR
Maurice Mitterrand
Instituteur
Ygrey
Vosges
DESTINATAIRE
Monsieur le Maire
de Crozant
Creuse

MAI 1940 LES REFUGIES ARRIVENT EN MASSE

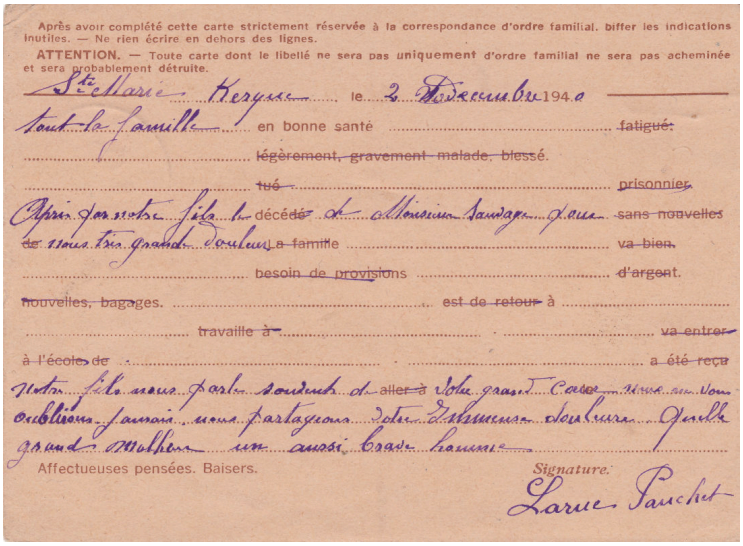
Par la radio, nous apprenions le 10 mai au soir que les blindés allemands avaient franchis le canal Albert, 4 jours plus tard les troupes du Reich enfonçaient les lignes françaises à Sedan. Le 21 mai Paul Reynaud, premier ministre, au sénat proclamait « la patrie en danger »

Dés la mi-mai nous avons assisté à Crozant, comme dans toutes nos bourgades du centre, à un afflux de réfugiés qui alla grandissant jusqu'au 24 juin. Des millions de Hollandais, de Belges, de Français, se retrouvaient sur les routes, ayant tout abandonné. Les premiers étaient venus avec des automobiles ou des camions aux toits couverts de matelas et de couvertures. Certains avec des fourragères tirées par des chevaux de labour, surchargées, au sommet desquelles se serraient la famille. Les plus nombreux voyageaient sur des vélos, dont les porte-bagages pliaient. D'autres poussaient des voitures d'enfant, ou d'invraisemblables véhicules. Il y avait enfin la foule des piétons hommes, femmes, enfants, les épaules courbées sous le poids des sacs tyroliens et des musettes. Ils envahirent notre bourg, nos villages qui en quelques jours furent submergés. Je les retrouvais partout, dans les maisons, dans les granges, sous les hangars…

J'extrais d'un rapport envoyé à la préfecture les précisions suivantes :

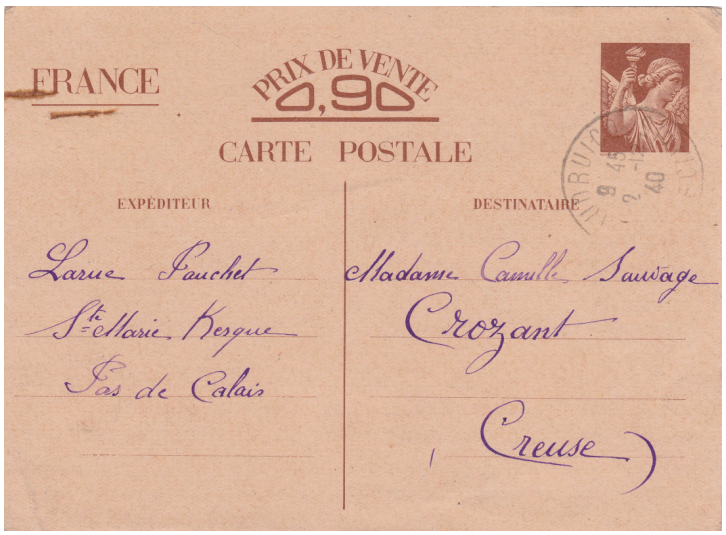
- Le nombre de réfugiés ayant séjourné à Crozant du 25 aout 1939 au 1 mai 1940 s'élevait à 404 personnes
- Au 24 mai nous avons dénombré 502 réfugiés : 427 français, 71 belges et 4 hollandais

- Au 15 juin nous hébergions en tout 1150 personnes, comprenant en sus des étrangers ci-dessus indiqués 15 autres de nationalités diverses et 43 personnes envoyées par la préfecture
- Les deniers recensement effectués au 20 juin accusaient un total de plus de 2600 réfugiés. Sans doute furent-ils plus encore, mais certains ne séjournèrent que quelques jours et il était impossible de les dénombrer.



Après avoir complété cette carte strictement réservée à la correspondance d'ordre familial, biffer les indications inutiles. — Ne rien écrire en dehors des lignes.
ATTENTION. — Toute carte dont le libellé ne sera pas uniquement d'ordre familial ne sera pas acheminée et sera probablement détruite.

Ste Marie Kerque le 2 Décembre 1940
Toute la famille en bonne santé ~~fatigué~~
~~légèrement, gravement malade, blessé~~
~~tué~~ ~~prisonnier~~
Après de notre fils le décédé de Monsieur Sauvage parue ~~sans nouvelles~~
de vous très grands douleurs la famille ~~va bien~~
~~besoin de provisions~~ ~~d'argent~~
~~nouvelles, bagages~~ ~~est de retour~~ à
~~travaille à~~ ~~va entrer~~
~~à l'école de~~ ~~a été reçu~~
Notre fils nous parle souvent de aller à Votre grand Cœur nous ne vous oublierons jamais nous partageons votre Douleurs Quelle grand Malheur un aussi brave homme
Affectueuses pensées. Baisers.
Signature.
Larue Pauchet

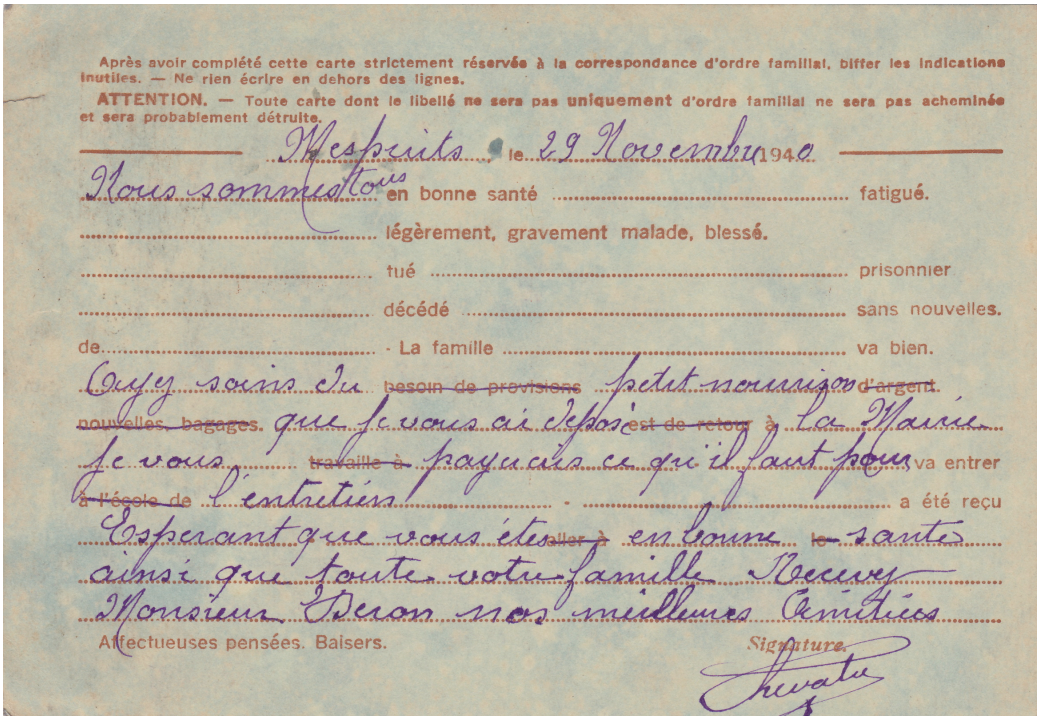


FRANCE
PRIX DE VENTE 0,90
CARTE POSTALE
EXPÉDITEUR
Larue Pauchet
Ste Marie Kerque
Pas de Calais
DESTINATAIRE
Madame Camille Sauvage
Crozant
Creuse

-

- Au cours de cette période cruciale la mairie resta ouverte toute la journée, et souvent la nuit entière. Quand nous n'eûmes plus l'électricité, nous nous éclairâmes à la bougie, et quand une petite accalmie se présentait, nous nous allongions sur la table de la mairie pour dormir un peu, le sol étant infesté de vermines apportées par tous ces malheureux…

- La tâche aurait été tout à fait impossible si dès le début je n'avais été secondé par des conseillers et certains administrés : M. Blanchet, notre vieux secrétaire de mairie, Marcel Périot conseiller municipal, Mme veuve Eugène Treignier, la présidente active de notre comité d'accueil formèrent le groupe initial,



Après avoir complété cette carte strictement réservée à la correspondance d'ordre familial, biffer les indications inutiles. — Ne rien écrire en dehors des lignes.

ATTENTION. — Toute carte dont le libellé ne sera pas uniquement d'ordre familial ne sera pas acheminée et sera probablement détruite.

Mespuits le 29 Novembre 1940

Nous sommes tous en bonne santé ... fatigué.

... légèrement, gravement malade, blessé.

... tué ... prisonnier

... décédé ... sans nouvelles.

de ... - La famille ... va bien.

Cuzy sans du besoin de provisions petit ~~nouvelles, bagages~~ d'argent.

que je vous ai déjà est de retour à la Mairie

je vous ~~travaille à~~ paye ce dis ce qu'il faut pour va entrer

~~à l'école de~~ l'entretien ... a été reçu

Espérant que vous êtes ~~aller à~~ en bonne ~~le~~ santé

ainsi que toute votre famille Recevez

Monsieur Dérom mes meilleures Amitiés

Affectueuses pensées. Baisers.

Signature

Thivate

très vite rejoint par les instituteurs : M. et Mme Givernaud, Mlle Proust, Melle Danjon, M. Alamasset. Il y eu aussi quelques notables du bourg : Mme Marcel Lépinat, Mlle Boudot, Mme Meslier, M. Chéronnaud. Quelques réfugiés enfin, heureux de se rendre utiles, dont le Dr Lajote, 80 ans qui se prodigua auprès des malades et blessés. M. Teillet qui faisait le tour des villages. Le bourg étant bondé, c'est par fournées entières que nous emmenions les réfugiés dans nos hameaux, épuisant nos faibles réserves d'essence. Tous les hôteliers malgré les difficultés d'approvisionnement, trouvèrent toujours quelque chose à servir aux familles épuisées que je leur amenais, souvent tard dans la nuit. Dans les fermes, il fallut partout improviser des lits de fortune. Les fermières trempaient la soupe, cuisaient l'omelette ou les pommes de terre, offraient le lait aux enfants.



FRANCE

PRIX DE VENTE 0,90

CARTE POSTALE

EXPÉDITEUR

M. Chevalier Maire
de Mespuits
par Etampes
(S.et O.)

DESTINATAIRE

Monsieur Dérom
Maire de
Crozant
(Creuse)

La saint Cochon

Rollande Moreau

A l'âge de deux mois, parmi la portée de petits cochons de satin rose de notre maman truie, mes parents en choisissent deux ou trois et les autres sont conduits à la foire à Saint Sébastien dans la charrette à l'âne, aménagée en cage pour l'occasion.

Les heureux élus qui restent avec nous passent alors leur temps à dévorer le sol de la cour avec leur groin (pourtant clouté !) à s'empiffrer d'eau de vaisselle épaissie de pommes de terre, aromatisée d'orties et à dormir, dormir, dormir...

A ce rythme là au bout de quelques mois ils ont atteint le respectable poids de cent trente à cent quarante kilogrammes et, deux d'entre eux, sous notre garde, prennent à leur tour, à pied, le chemin de la foire tandis que le troisième le plus gros, le plus gras, le plus beau va avoir l'honneur de la Saint Cochon.

Depuis la veille, le Roi de la fête est mis à la diète afin d'alléger ses viscères et dès l'aube, tout le monde s'affaire. Ma grand mère lave la poêle à grande queue et le seau dans lequel elle lance deux ou trois poignées de gros sel dans du vinaigre de cidre. Mon père aiguise sur la meule puis avec sa pierre le long "signe goret" effilé, ma mère conduit les moutons au champ loin, très loin, afin de ne rien voir, rien entendre...

Bientôt Armand Laroche et Armand Gillet, convoqués quelques jours plus tôt, arrivent et, après avoir bu le petit verre d'alambic, destiné sans doute à faire taire leur conscience et leur donner du cœur à l'ouvrage, se dirigent vers la cour des cochons.



Le verrou grince, la porte s'ouvre, attendant la soupe la pauvre bête se présente et, en moins de temps qu'il en faut pour le dire, se retrouve couchée, ligotée, maintenue sur le flanc dans la paille fraîche. Alors mon père avec une dextérité incroyable, lui plante son couteau dans le cœur.

Le sang gicle dans la poêle tendue par ma grand'mère. Le goret pousse des cris perçants qui peu à peu s'étouffent, deviennent des gémissements et, enfin des gargouillis insoutenables...



Le couteau pénètre à nouveau dans la plaie, un reste de sang coule et le trou est bouché avec une boule de papier de journal.

Aussitôt mort le cochon, juché à califourchon sur deux rondins est recouvert de paille que l'on enflamme. Le feu s'éteint et notre bête réapparaît tel un sanglier au galop. Mon père la balaie, les Armand peaufinent le grillage du poil avec des "viquouées" et tout le monde se met à le frotter avec des morceaux de tuile en guise de pierres ponces. Mon père lui, toujours armé de son couteau récure les endroits délicats : queue, oreilles et pattes auxquelles il arrache les petits sabots de corne roussie.

Bien rincé avec de grands seaux d'eau claire, le cochon est écartelé par le "chebri" et hissé sur une échelle appuyée au mur de la grange.

Mon père le fend du haut en bas ; à l'extraction de la trachée artère accompagnée des poumons du cœur et du foie, le sang gicle à nouveau dans la poêle, enfin dans une grande bassine l'estomac et les intestins tombent à leur tour.

Le porc, évidé, est alors placé dans un endroit frais où il va cailler sous un linge de toile rude.

Les hommes, heureux, vont boire un coup de rouge, cette fois, bien gagné !

Et comme c'est déjà l'heure du "marandet" nous nous mettons à table.

Les femmes font la vaisselle, mon père retire de la bassine la belle dentelle blanche qui entoure la panse puis il dévide les boyaux accrochés comme des volants bleuâtres au péritoine. Dans la cour des poules il les coupe et les dévissent avec une baguette de noisetier sans écorce, bien lisse.

Ma grand'mère et ma mère ont placé sur des trépieds des grandes bassines d'eau tiède et, avec le dos de leurs couteaux, sur les planches à laver le linge, elles raclent doucement les tripes.



Fromage de tête

Et merveille dès qu'elles en ont fini une, elles soufflent dedans... le boyau se gonfle, blanc, translucide, parfois se dresse à la manière d'un serpent que l'on charme, mais parfois, malheur s'affaisse, déjà percé !

Le soir même, après l'ouvrage, mon père coupe le cou du cochon en faisant faire un tour complet à sa tête et ma grand'mère la met dans le grand pot avec du sel, du poivre, un oignon et du laurier. Bientôt la marmite chante et une bonne odeur de soupe envahit la maison. Vers onze heures, à la fin de la veillée ma grand'mère et ma mère descendent le pot, ma mémé en sort la tête tellement cuite que les os s'en détachent tout seuls, il suffit d'ajouter à la viande une poignée de persil et un petit bol d'ail finement hachés et de bien tasser le tout dans les coupes à fromage habillées de linge blanc.

...On éteint la lumière, le feu éclaire encore un peu le plafond noir, mais, derrière ses rideaux, fatigué, chacun dort déjà.

Le lendemain matin, au petit déjeuner, nous gouttons déjà le fromage de tête... il est un peu salé, il manque d'ail, il a ceci, il a cela, il est délicieux !



Le cul noir du Limousin

robe bicolore claire et noire
t**ête, croupe** et les **membres postérieurs** présentent des parties noires.

Alors commence une grande journée où chacun retrouve ponctuellement le travail dans lequel il excelle chaque année...

Le saloir est apporté près de la grande table sur laquelle mon père découpe savamment le cochon. Chaque morceau est découenné et dégraissé par nos soins, trempé dans l'eau fraîche, roulé dans le gros sel et placé dans le grand pot en grès...

A chaque couche je suis indispensable car mon papa m'ordonne de mettre du poivre en grain et des feuilles de laurier sur le dessus, entre les quatre pattes s'encastre le jambon qui sortira le premier de la saumure et qui séchera dans un sac, à l'abri des mouches et du soleil.

Les bas morceaux sanguinolents sont hachés et mélangés aux oignons frits (un plein paillon que la trélie a pelés et coupés la veille tout en pleurant abondamment) on y ajoute le sang, un peu de vin, du sel, du poivre et, avec la boudinière ma mère fait couler ce mélange rougeâtre dans les tripes... et, à nouveau, on a besoin de moi... avec des petits bouts de ficelle de cuisine, je lie les boudins.

La grosse marmite repandue à la crémaillère pleine du jus de tête, rechante à nouveau; sur une natte de ficelle mon père équilibre trois "torches" et les plonge dans le bouillon il les ressort presque aussitôt et pique chaque boudin avec une grosse aiguille ; le sang gicle sur le sac de jute qui protège le pavé, une vingtaine de minutes encore et mon père pose délicatement ses beaux boudins odorants sur un lit de paille fraîche qui, peu à peu est entièrement recouvert.

Pendant ce temps la graisse est coupée en petits cubes, demain ma grand'mère la fera fondre et, avec le "serre - grillon" elle remplira ses pots de saindoux.

Il reste encore l'estomac et les couennes, mon père les passe dans le hachoir et, avec beaucoup d'ail nous en remplissons les gros boyaux plissés pour faire des andouilles si bonnes cuites avec des grosses pommes de terre.

Le soir arrive enfin, et, autour de notre table ronde, nous allons goûter notre cochon.
Comme de bien entendu les boudins sont un peu salés, il manque un peu de poivre et ceci et cela, ils sont délicieux ! Puis vient le gros rôti pris dans l'échine, entouré de petites pommes de terre rondes, puis la salade, puis la tarte aux prunes.

Et nous sommes heureux car jamais de mémoire d'homme, cochon n'a fait autant de rapport.

Rien, il ne reste rien de notre honorable bête sinon la vessie qui, gonflée avec la pompe à vélo se balance au bout d'une ficelle comme un ballon à la fête.



Les croix type Crozant

Description

Elles sont taillée dans un seul bloc de granite et ne comportent aucun décor.

Pattées de la tête, rarement pattée des bras [1] généralement pourvues d'une cupule sur la tête, elles mesurent 60-70 cm hors sol. Leur pied renflé se fiche ans le sol ou dans un rocher sur 30 cm de hauteur. Ce sont des petites croix.
Elles rayonnent sur 10 km à partir de Crozant ; 35 croix se retrouvent sur la commune et 17 pour les communes limitrophes.
Le cadastre napoléonien confirme la concenration sur Crozant : le géomètre y a reporté une bingtaine e croix, alors que, sur les communes voisines les croix sont moins nombreuses voire absentes.

Où sont-elles implantées ?

Elles se situent au carrefour d'un grand chemin avec une sente conduisant à un bourg, un hameau ou une ferme. Les fontaines, les ponts, les chapelles, les cimetières, ne sont pas concernés par ce type de croix.

Les croix type Crozant retiennent notre attention par leur nombre sur une aire restreinte, par l'homgénéité de leur lieu d'implantation et de leur style ; elles ont dù être taillées à une même période pour un même but.

Fonction et datation de ces croix



Elles sont singulièrement courtes pour marquer un carrefour.
Elles indiquent un *début*, un embranchement vers l'aire d'une ferme, d'un hameau ou d'un bourg.
Que ces bornages utilisent des croix plutôt que de simples rochers nous rappelle la prégnance de la religion aux temps anciens.
Une fois implantées et consacrées elles christianisaient les lieux, plaçaient les exploitants et les terres sous la protection de Dieu mais aussi du seigneur, soit un laïc, soit un religieux qui, en retour prélevait une dîme.
Quel personnage puissant Crozant a pu donner à exploiter des finages sur Crozant et les borner par des croix ? Et à quelle date ? Les archives font cruellement défaut avant la fin du XIV è siècle. A cette époque la châtellenie de Crozant est bien constituée et on note une adéquation des lieux cités

avec ceux desservis par les croix retrouvées.

On ne peut pas s'arrêter à la seule fonction de bornage fiscal à cause de la cupule sur la tête. Il peut se trouver là une adaptation du culte romain pour la fécondité de la terre. Le christianisme l'a promu dans les Rogations. Ces demandes, c'est le sens du mot rogation sont crées au Vè siècle, relancées par le pape au IXè siècle. Elles faisaient l'objet de processions qui devaient assurer de bonnes récoltes ou mettre un terme àune calamité. On allait de croix en croix et, à chacune d'elles le prêtre bénissait le lieur, on prononçait une prière et on déposait une offande. Les documents attestant ces Rogations font défaut.

En l'état de la recherce, ces croix bornent et consacrent l'enceinte des bourgs et l'aire d'exploitation des hameaux.
Elles coïncident avec des finages de la châtellenie de Crozant et sont très problablement antérieures au XIVè siècle.

Noëlle BERTRAND
juin 2015



exposition 2015 par ERICA à Crozant





[1] ***Josnon, La Bretonnière, Roche Blond, Les Places, Les Rabines ; soit 10%***

BREVES ET VIE DE L'ASSOCIATION

En 2015, l'exposition « des croix de type Crozant », visible les après-midi, pendant 3 semaines au 14 promenade George Sand, dans les locaux de la S.C.I. a attiré hors vernissage 615 visiteurs qui semblent l'avoir bien apprécié, et ont été très étonnés par ce nombre de 52 croix répertoriées. Merci aux bénévoles qui l'ont animée, et à la S.S.N.A.H.C. qui nous a assurée une publicité efficace auprès de ses membres.

Nous avons aussi fait une promenade autour des croix de la rive gauche de la Sédelle.

La promenade à Loches et ses environs a attiré 13 membres, qui ont été ravis de découvrir le fabuleux donjon de Foulques Nera, et l'enceinte de Henri II Plantagenêt.

Nous remercions encore Michel Manville, conservateur en chef du patrimoine, pour sa conférence qui a attiré un public nombreux. Il nous a parlé des découvertes faites par les carottages dans les tourbières du sud de la Creuse. On a pu retrouver des pollens datant de -6500 B.C. et montrer, déjà une empreinte humaine au néolithique, sur la végétation : pourcentage de plantes céréalières/ plantes sauvages. Les hommes, malgré leur faible nombre avaient déjà commencé à modifier leur environnement…

A Guéret on a pu retrouver l'emplacement de la basse-cour de l'ancien château.

Le conseil d'administration a travaillé à la réédition de « Huit jours à Crozant », nos deux rééditions précédentes étant épuisées, et des commandes non satisfaites en cours à L'hôtel Lépinat. Nous souhaitons conserver un prix de vente publique à 10 euros.

Nous allons aussi, profitant de l'exposition Ernest Hareux à Crozant, rééditer un de ses ouvrages.

Ceci se fait avec nos amis de l'ASPHARESD d'Eguzon, et de la maison d'édition qu'ils ont créée : Point d'AEncrage. Alain Gievis s'est bien investi dans ce projet, et nous a fait bénéficier de son expérience, nous l'en remercions.

Nous déciderons lors de notre prochaine A.G. du prix de vente de ce dernier ouvrage.

Hélas cette année 2015 a aussi été marquée par des deuils. Nous avons perdu 5 de nos adhérents fidèles depuis la création de l'association en 1993. Nous pensons souvent à eux, et à leur famille.



Visite à Loches



Confluents

n° 34 décembre 2015



annuel tiré à 130 exemplaires

Comité de Rédaction

Maryvonne Zominy-Louis, Liliane Chevallier

Paul Chaput

E.R.I.C.A. 5, Maisons 23160 - CROZANT

TEL : 05 55 89 82 83